



GRÈVE ILLIMITÉE DES PARAMÉDICAUX

■ Le faux bond de Ould Abbès

Lire en page 5



SESSION ORDINAIRE DU BUREAU POLITIQUE DU PT

■ Hanoune fustige Sadi

Lire en page 4



ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1194 Lundi 14 février 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

A l'occasion de la fête du Maoulid Ennabaoui Echarif, le *Midi Libre* présente à ses lecteurs et annonceurs ses meilleurs vœux et les informe qu'il ne paraîtra pas demain.

Les cités inhabitées sont souvent ciblées

Le squatt

Une nouvelle forme de contestation

- Des indus occupants délogés à Bachdjarah
- Bordj El Kiffan, Hussein Dey, Rahimia touchées par le phénomène

Lire en page 3

Décret d'indemnisation des victimes de l'essai nucléaire à Reggane

Un déni de justice

Lire en page 7



Tizi Ouzou

Les étudiants marchent contre l'insécurité

Lire en page 4



Publicité



offre Entreprises

Des appels gratuits 24h/24 même à 0 Dinars de crédit... Nous, nous avons choisi mobilis



partout avec vous

mobilis

Offre destinée aux entreprises:
• 3 niveaux de forfaits individuels bloqués, rechargeables par l'employé ou le gestionnaire. • SMS gratuits vers tous les réseaux pour chaque forfait.
• Communications gratuites en intra flotte 24h/24, 7j/7 même après épuisement du crédit. • Tarification à la seconde après la 1^{ère} minute.
Pour plus d'informations, contactez notre Service Clients Entreprises au 0661 90 73 00, ou visitez : www.mobilis.dz

Midi Libre N°1194 du 14/02/2011 ANEP 841 403

Repères

10.000

est le nombre des paramilitaires que l'Inde veut retirer en 2011 de la région du Cachemire et reprendre les discussions avec la rébellion.

1.000

dossiers ont été déposés à Souk Ahras auprès de l'antenne de l'Office national des terres agricoles (ONTA), par des exploitants agricoles pour solliciter une concession de terrain.

40

milliards de dinars seront consacrés au financement d'une trentaine de projets d'aménagements aéroportuaires et faisant partie des projets inscrits dans le programme quinquennal 2010-2014.

UN EXEMPLE À SUIVRE



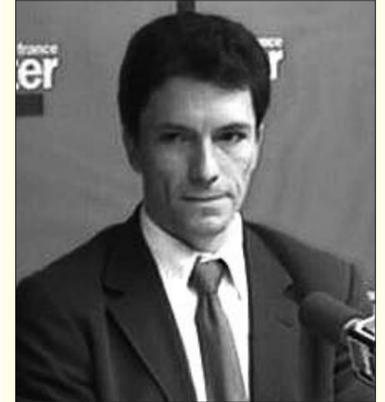
Les citoyens qui se rendent au ministère de la Justice sont agréablement surpris de l'accueil qui leur est réservé. Tout d'abord une jolie salle d'attente équipée de plasmas qui affichent toutes les indications et orientations souhaitées que l'on a l'habitude de demander à un employé par toujours aimable derrière son guichet. De plus, pour faire patienter les citoyens, des boissons chaudes comme café ou thé sont à la portée de tout un chacun et à titre gracieux. Une louable initiative qui rapproche un peu plus le citoyen avec l'administration. Une contagion qui va sans doute gagner les autres institutions, du moins on l'espère.

Le mot de trop

Voilà, l'informel est de retour et de plus belle comme si jamais il n'avait quitté les lieux et ce, la par la bonne grâce du ministre de l'Intérieur Dahou Ould Kablia qui, au lendemain des émeutes qui avaient émaillé le recasement des logements précaires, avait rassuré la population algéroise en ces termes : « Il n'a jamais été question de supprimer le commerce informel et qu'il s'agit tout simplement d'un problème de délocalisation ». Et toc, le mot de trop est lâché et qui n'est pas du tout tombé dans l'oreille de sourds qui aussitôt dit, aussitôt fait, ne se sont pas fait prier pour reprendre leurs bonnes habitudes « d'installer » leurs marchandises. Les riverains auront eu un moment de tranquillité de courte durée. A quand une autre instruction du ministère de l'Intérieur pour faire respecter l'Etat de droit ?



La "réalité constante"



Le juge d'instruction au pôle antiterroriste de Paris, M. Marc Trévidic, affirme que l'internationalisation de la menace des actes terroristes est une "réalité constante" depuis plus d'une dizaine d'années. Dans un entretien au quotidien "Métro" dans son édition de samedi, M. Trévidic a souligné que dans le monde "on a pris conscience que chaque pays pouvait être visé", relevant que "nous sommes passés aujourd'hui d'un terrorisme national et séparatiste à une mouvance idéologique". « Ce n'est plus une logique où comme par le passé, un Etat finançait les actions. Des mouvements comme al-Qaïda, même s'ils peuvent à un moment donné bénéficier de soutiens étatiques, sont d'abord des groupes en eux-mêmes ». "Là encore, il ne s'agit pas d'actions de défense territoriale, mais d'une idéologie que l'on cherche à imposer", a-t-il dit, à la faveur de la sortie de son livre "Au cœur de l'antiterrorisme", paru aux éditions JC Lattès et qui offre une plongée dans l'envers du décor de la lutte antiterroriste.

Sarkozy n'aime pas les immigrés ?



Depuis l'arrivée au pouvoir du président Nicolas Sarkozy en 2007, on assiste en France à "l'une des politiques les plus dures de la Ve République à l'encontre des immigrés", a estimé M. Olivier Le Cour Grandmaison, historien chercheur en sciences politiques. Dans un entretien à l'hebdomadaire

Politis, l'historien, qui a lancé un appel pour une mobilisation contre les politiques d'immigration du gouvernement en faveur d'une manifestation le 28 mai prochain, a affirmé que "pour la première fois en France, on assiste à un véritable plan quinquennal d'exclusions avec mise en place de quotas", a-t-il dit. « Relativement à l'offensive du gouvernement contre les immigrés, le projet Besson-Hortefeux est tout à fait significatif, puisqu'il vise à étendre la durée de rétention à quarante-cinq jours et introduit une double peine, sachant que le gouvernement entend permettre au préfet d'interdire le retour des étrangers expulsés sur le territoire pour une durée de cinq ans », a-t-il ajouté. De son point de vue, "la radicalisation" du gouvernement à l'encontre des immigrés est liée à une espèce de "concurrence acharnée" que le gouvernement actuel et sa majorité, l'UMP se livrent sur ce terrain avec le Front national (FN).

Les Russes ne le savent pas !



Environ un tiers des Russes (32%) sont convaincus que le Soleil tourne autour de la Terre, alors que c'est l'inverse, selon un sondage de l'institut russe Vtsiom, réalisé fin janvier auprès de 1.600 personnes dans 46 régions de Russie. Cette enquête, publiée mercredi sur le site de Vtsiom, montre aussi que 20% des Russes pensent que le globe terrestre ne met qu'un mois à tourner autour de l'astre solaire, au lieu d'un an environ. Selon ce même sondage, ils sont 29% à croire que les dinosaures et l'homme ont coexisté pendant un certain temps, alors que les dinosaures se sont éteints il y a 65 millions d'années, et que l'aventure de l'espèce humaine a commencé il y a environ six à sept millions d'années. Seuls 46% des Russes ont donné la bonne réponse à cette question, 26% avouant ne pas savoir.

Dixit



Louisa Hanoune

« Lorsque les citoyens veulent participer à des marches, rien ne peut les arrêter, ni barrages sécuritaires ni forces de l'ordre public (...) les travailleurs ne participent pas à une marche à laquelle appelle un parti de droite. »

ILS VIVENT DANS DES BARAQUES EN FACE D'IMMEUBLES VIDES

Les indus occupants délogés par les policiers

150 logements, dont la majorité de type social, de la cité des « Orangers », à Bach Djerrah, ont été squattés samedi dernier par des citoyens. Selon des témoins rencontrés sur place, les « indus occupants » habitent dans des quartiers surplombant le tunnel de Oued Ouchayeh à l'image de la cité « Des palmiers », et « La glacière ». Ils reprochent aux autorités locales d'avoir laissé des immeubles, « achevés depuis plus d'une décennie », vides sans les distribuer pour des raisons « inconnues ».

PAR AHMED BOUARABA

A lors qu'eux, ils résident sous des toits vétustes ou dans des habitations précaires. « La plupart des personnes qui ont occupé ces appartements, qui sont vides depuis longtemps, vivent dans des baraques » a témoigné un jeune qui a indiqué que malgré que ces appartements soient, pour le moment, vides, ils ont été affectés à leurs bénéficiaires. « Il faut faire la différence entre réclamer son droit et



Les logements finis et non attribués, source de convoitise de squatteurs.

accaparer les biens d'autrui », a-t-il dit. « Mon frère est bénéficiaire d'un appartement », a déclaré un autre, ajoutant qu'« il (son frère) n'attend que de recevoir les clés pour se marier ».

Il faut dire que pour plusieurs jeunes interrogés sur les lieux, malgré qu'ils soient chômeurs et vivent dans la précarité, cet acte est « inacceptable ». « Il est vrai que nous demandons aux autorités de nous créer des postes d'emploi et nous garantir un logement, mais nous sommes contre que d'autres citoyens soient délestés de leurs biens juste pour servir d'autres », ont estimé la plupart d'entre eux, faisant ainsi preuve de sagesse mais aussi sollici-

tant les autorités locales pour une meilleure prise en charge de leurs préoccupations. Par ailleurs, les bénéficiaires de ces appartements, quant à eux, n'ont pas à se soucier quant à cette atteinte à leurs biens qui n'a duré qu'une nuit.

En effet, les éléments de la Sûreté nationale ont, hier matin, procédé au délogement des squatteurs qui, faut-il le souligner, ont occupé illégalement des biens privés. Outre cette localité, un acte similaire a été enregistré, le week end dernier, à la cité Mokhtar Zerhouni, dans la localité des Bananiers à l'est de la capitale.

Selon le Directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière

(OPGI) d'Hussein Dey, M. Mohamed Rahaimia, interrogé par l'APS, l'ensemble des logements squattés ont été libérés. « Au total, 300 logements relevant de l'OPGI, occupés illégalement par des citoyens dans la nuit de vendredi à samedi, ont été libérés samedi soir », a-t-il indiqué.

Durant la même période, d'autres logements publics ont été également squattés. Il s'agit de 24 logements dans la localité de Hussein Dey ainsi que 100 chalets à Bordj El Kifane. Rahaimia a, à cet effet, rassuré que l'ensemble des logements squattés ont été libérés. **A.B.**

SKIKDA

Le vieux bâti inquiète

Les immeubles des anciens quartiers de la ville de Skikda, aux styles architecturaux haussmannien, andalou, mauresque ou italien, sont devenus une menace et un véritable casse-tête pour leurs occupants en raison de leur dégradation avancée. Leur délabrement est endémique à cause surtout de négligences en matière de restauration, soutiennent des résidents de ces constructions.

Depuis quelque temps, les scènes de familles évacuant les immeubles à la suite d'effondrements de murs ou de cages d'escalier sont de plus en plus fréquentes, surtout au centre-ville et au quartier "Napolitain", ce dernier ayant provoqué plusieurs décès, ces deux dernières années, à la suite d'effondrements.

Selon les habitants, l'urgence d'une prise en charge sérieuse de ce problème devient "vitale", d'autant que de nombreuses familles restent exposées, surtout en période de pluies, aux dangers d'effondrement de ces immeubles qui sont dans un état de délabrement et de vétusté très avancé. Selon les services de la wilaya de Skikda, une cellule vient d'être mise en place avec pour mission d'assister le CTC (organisme public de contrôle des constructions) dans l'élaboration d'une expertise qui concernera "l'ensemble des vieilles constructions de l'ancienne ville". Le CTC "doit en conséquence se doter des moyens humains et matériels nécessaires afin de mener à bien cette mission, dans les délais les plus réduits et pour faire en sorte que le diagnostic soit le plus précis

possible", indique-t-on à la wilaya. Une équipe d'ingénieurs expérimentés ayant déjà eu à travailler sur des sites menaçant ruine notamment, à Annaba et à Constantine, encadrera les opérations, en vue de "finaliser une étude qui constituera, pour les décideurs, un véritable tableau de bord susceptible de servir d'assise quant aux options de solutions à proposer pour prendre en charge l'ensemble du problème du vieux bâti dans toute sa complexité".

Cette étude comportera quatre phases, à savoir : "pré-diagnostic et identification", "diagnostic", "remise des conclusions et des recommandations" et, enfin, "mise en œuvre dans le cadre du SIG (système d'information géographique)".

La mise en place de ce système sera accompagnée d'une étude sociale qui sera confiée à des bureaux d'études spécialisés et où l'on mentionnera la nature juridique de chaque immeuble et le nombre de ménages qui l'occupent, apprend-on de même source. Il se trouve toutefois que plusieurs études ont déjà été effectuées en 1994, puis actualisées en 1997, en 2000 et en 2007, au niveau du quartier "Napolitain", permettant de diagnostiquer quelque 200 constructions et d'établir un fichier des constructions menaçant ruine et celles nécessitant un confortement.

Depuis lors, constate-t-on, la situation s'est aggravée en raison de l'absence de maintenance des immeubles qui n'ont bénéficié d'aucune opération de réhabilitation.

APS

Sous la Plume

L'autre mode d'expression

PAR SORAYA HAKIM

Un peu partout à Alger et à l'intérieur du pays, des logements ont été squattés par des indus occupants qui ont profité de la conjoncture délétaire pour faire entendre leur voix d'une manière peu orthodoxe. Un phénomène de squatt qui a touché plusieurs communes d'Alger et sa banlieue. Mais doit-on leur jeter la pierre ? A qui la faute ? A ceux qui attendent depuis des décennies que les logements soient distribués ou à ceux qui font de la rétention pour on ne sait quel dessein ? Ces logements, pour la plupart, sont vides depuis dix quinze et vingt ans.

Des logements finis depuis belle lurette qui font un pied-de-nez à ceux qui vivent dans des trous à rats depuis trente ans si ce n'est plus et qui ont déposé plusieurs dossiers sans aboutir.

Profitant de l'opportunité de la marche où toutes les forces de sécurité étaient concentrées sur la Place du 1er Mai, les habitants de divers quartiers d'Alger se sont donné le mot pour forcer des appartements et les occuper, les sans doute d'attendre un recasement qui fait dans le provisoire

qui dure où encore une éventuelle liste maniée et remaniée au bénéfice d'acquéreurs qui ne sont pas dans le besoin pour laisser sur le trottoir ceux qui avaient mis tout leur espoir d'avoir un jour un toit décent parce qu'ils étaient prioritaires.

Confortés dans la décision du président de la République d'accélérer la cadence de la distribution des appartements des cités nouvelles, les citoyens des quartiers défavorisés ont pris les devants. Ils ne font plus confiance aux autorités locales qui s'en lavent les mains. Les citoyens se disent leurrés par des élus qui ne se montrent qu'aux échéances électorales avec des promesses sans lendemains.

Aujourd'hui, les squatteurs ont été délogés sans grand problème majeur. Les services de sécurité ont usé de beaucoup de tact pour ne pas envenimer une situation qui pourrait exploser à tout moment. Reste tout de même que le squatt reste un délit passible de peines de prison.

Mais l'on comprendra aisément l'indulgence des autorités qui ne tiennent pas à ouvrir un autre front.

S. H.

TIZI OUZOU

Les étudiants marchent contre l'insécurité

Quelques centaines d'étudiants ont improvisé hier une marche au chef lieu de la wilaya de Tizi Ouzou. Il s'agit d'étudiants résidant à la cité universitaire de Tamda. La veille, en soirée, des intrus se sont introduits à l'intérieur de la cité Tamda et ont tenté, en vain, de commettre un vol.

Auparavant, on a souvent parlé de la perpétration d'agressions contre des étudiants et des étudiantes, information difficile à confirmer tant la rumeur prend souvent le relais pour amplifier le moindre incident et ce, à la faveur des tentatives vaines, enregistrées ces derniers jours, pour faire soulever la population de la wilaya. Hier, les étudiants ont marché à partir de l'entrée nord du stade du 1er novembre vers le siège de la wilaya.

Le wali de Tizi Ouzou a reçu une délégation des étudiants et s'est engagé à prendre en charge sérieusement ce problème de l'insécurité à l'intérieur de la résidence universitaire de Tamda. Les étudiants se sont dispersés dans le calme.

L. B.

Des citoyens incendient un bar à Makouda

Des dizaines de citoyens en furie ont incendié un bar clandestin au village Stita dans la commune de Makouda, à une vingtaine de kilomètres de Tizi Ouzou.

L'incident s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche dernier quand un citoyen du village a été sauvagement agressé par un consommateur de boissons alcoolisées fréquentant le bar en question.

Des citoyens du village ont obtenu l'information sur place et ont décidé spontanément de s'en prendre à cet endroit commercial illicite situé à quelques centaines de mètres du village Stita.

Les habitants du village ont tout saccagé à leur passage avant de mettre le feu sur les lieux qui s'est transformé en quelques minutes en un amas de cendres. Les citoyens auraient aussi décidé, à l'issue de ce dérapage dont a été victime l'un des leurs, de ne plus tolérer l'ouverture d'aucun bar aussi bien au village que dans les alentours car, selon eux, ces bars sont souvent à l'origine de beaucoup de maux.

Le citoyen agressé avant-hier était encore hospitalisé hier au niveau du centre hospitalo-universitaire « Nedir Mohamed » de Tizi Ouzou et son état de santé était toujours jugé grave. Ce n'est pas la première fois que des citoyens s'en prennent à des débits de boissons alcoolisées clandestins dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Rappelons que ces derniers trois mois, plus d'une vingtaine de bars illicites ont été fermés par les services de la sureté de wilaya.

L. B.

RÉUNION DU BUREAU POLITIQUE EN SESSION ORDINAIRE

Louisa Hanoune s'en prend à Saïd Sadi

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT) s'est illustrée, hier, à l'occasion de la tenue d'une réunion du bureau politique du parti en session ordinaire par une attaque en règle contre le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie, (RCD), le Dr Saïd Sadi qui a pris part, samedi, à la marche initiée par la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD).

PAR SADEK BELHOCINE

Prenant le soin de préciser, lors de la lecture de son rapport d'ouverture qu'elle « respectait les positions du RCD », la secrétaire générale du PT énumère néanmoins certaines positions du Dr Sadi pour qualifier le RCD de parti « de droite qui n'est ni révolutionnaire ni gauchiste ». Cela suffit pour Louisa Hanoune pour renvoyer l'échec de la marche du samedi 12 février au fait que « les citoyens ont la capacité de discernement. Il n'y avait pas une volonté de marcher de la population », a-t-elle insisté. Louisa Hanoune ne s'arrête pas là. Selon elle, « il était prévu que la marche allait vers un échec », en ce sens que pour elle « les jeunes n'allaient pas suivre les mots d'ordre d'un parti qui a refusé les mesures sociales annoncées par le gouvernement et qui a applaudi les réformes structurelles imposées par le FMI et l'Union européenne ». Elle charge aussi le président du RCD qui a déclaré que les 70 milliards qu'auraient détournés le président égyptien ne



Louisa Hanoune. Saïd Sadi.

représentait que « l'argent de poche de ce qui aurait été détourné en Algérie ». Pour Louisa Hanoune ces « paroles sont dénuées de tout sens d'éthique et de morale » et interpelle le Dr Sadi de fournir « des preuves » de ce qu'il a avancé, si il en a, ce dont elle en doute fort. L'ancien chef de Gouvernement, Ahmed Benbitour qui a exprimé son soutien à la marche pour le changement et la démocratie a eu lui aussi pour son grade et à Louisa Hanoune de s'interroger : « Le changement pour aller où ? » et elle tire la sonnette d'alarme à l'égard du dernier rapport du FMI qui critique les mesures sociales prises par le gouvernement et les dépenses publiques. « Ce sont des provocations contre notre jeunesse », a-t-elle estimé. Elle juge dans ce cadre que la TV algérienne devrait organiser des tables rondes pour expliquer le sens de ces mesures qu'elle a qualifiées d'ailleurs d'« insuffisantes », préconisant d'« autres mécanismes pallier la baisse du pouvoir d'achat des ménages ». Elle critique le « dispositif irréel », mis en place par les services de sécurité pour empêcher la marche pour le

changement et la démocratie et le qualifie « d'anachronique », s'interrogeant « pourquoi tout ce déploiement ». Evoquant la chute de Ben Ali et de Hosni Moubarak, Louisa Hanoune persiste et signe en réitérant que « la situation de l'Algérie diffère, même si elle trouve quelques similitudes, de la Tunisie et de l'Egypte » et estime, se référant aux dernières déclarations du Conseil suprême des forces armées égyptiennes (respect des accords et conventions internationales, notamment ceux du Camp David) que « la révolution est détournée et vidée de sa substance ». Elle salue par la même occasion la création du Comité de défense de la révolution égyptienne, expliquant que « la révolution a fait tomber Moubarak, mais son régime est resté », et annonce la création par le PT de « comité de révolutionnaires qui auront pour missions d'anticiper les étapes » de sortie de crise et interpelle le président de la République qui selon elle « ne croit pas aux bicaméralisme », pour convoquer des élections anticipées, à l'effet d'élire une assemblée constituante pour rendre la parole au peuple et « amender la loi électorale », pour séparer le monde des affaires de la politique. Enfin, Louisa Hanoune n'est pas contente de la couverture des chaînes satellitaires des événements qui se déroulent dans notre pays. Elle exprime un souhait ou un rêve. Elle rêve de voir Al Jazeera pour le Qatar et El Arabya pour l'Arabie saoudite couvrir un jour une grève, les activités d'un syndicat ou un mouvement populaire. Pour France 24, elle lui reproche de pratiquer une certaine censure à l'égard du mouvement ouvrier français.

S. B.

LA CNCD REVIENT À LA CHARGE

Appel à une marche à Alger chaque samedi

PAR LARBI GRAÏNE

La Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) maintient la pression. Après la marche avortée de samedi dernier à Alger, elle a décidé de maintenir le cap. Hier la CNCD a fait le rappel de ses troupes à la maison des syndicats à Dar El Beïda, dans la banlieue d'Alger, pour à la fois évaluer la manifestation et définir les actions à mener afin de faire aboutir le mouvement de revendication pour le changement et la démocratisation de la vie politique dans notre pays. Au terme d'un débat houleux, la CNCD a opté pour une marche pacifique à Alger chaque samedi avec le même itinéraire Place du 1er mai- Place des Martyrs. Elle a également retenu le principe de rassemblements de protestation simultanés dans le reste du pays. La CNCD compte se doter d'une cellule de communication qui a

entre autres tâches de « rallier d'autres soutiens parmi la classe politique et la société civile ». L'idée de lancer une grève générale n'ayant pas fait l'unanimité, on a convenu d'en discuter la faisabilité lors des prochaines réunions. Me Bouchachi, président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH) a, en signe de reconnaissance « à la jeunesse algérienne qui a répondu nombreuse à l'appel à la marche » cédé hier sa place de président de séance à un jeune militant qui a dû du reste réussir sa prestation en obtenant l'aval de la majorité des membres afin que la presse soit autorisée à couvrir le débat contradictoire. Mais quand les débats ont commencé à devenir chauds, on a failli mettre à la porte les caméramans de l'ENTV. Mais les avis étaient mitigés sur l'évaluation de la marche. Si d'aucuns l'ont jugée comme « n'ayant pas atteint ses

objectifs », d'autres l'ont qualifiée de « réussite avec des insuffisances ». Me Ali Yahia Abdenour, président d'honneur de la LADDH a dénoncé le caractère violent de la répression policière qui selon lui a touché cette fois-ci même les femmes. Fodil Boumala a abondé dans le même sens et a déploré la « violence dont ont usé les femmes-policières ».

Pour autant la presse privée n'a pas échappé à la critique. Pour le représentant du Congrès mondial amazigh, certains titres se sont évertués à attribuer la paternité de la CNCD à certaines parties. « Le représentant du mouvement associatif des Aurès a noté la « contradiction du pouvoir qui a assuré qu'on pouvait faire des manifestations partout sauf à Alger et qui n'a pas hésité à réprimer celle d'Oran ».

L. G.

TIZI-OUZOU, SALAIRES DES ENSEIGNANTS

Les pouvoirs publics interpellés par l'UGTA

PAR LOUNES BOUGACI

Le syndicat d'entreprise des travailleurs de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou, affilié à l'Union générale des travailleurs algériens, est sorti, hier, de sa réserve suite à l'accumulation des problèmes inhérents au virement des salaires des travailleurs du secteur qui ne se fait pas à temps. Le problème n'affecte pas uniquement les salaires mensuels mais aussi les rappels et les différentes primes dont celles du rendement. C'est suite à une réunion du bureau exécutif de ce syndicat, en session extraordinaire, que la décision de réagir à cette situation a été prise.

Lors de cette réunion, il a été question d'effectuer une évaluation des situations financières, notamment des différents rappels, arriérés de salaires et des primes, qui prévalent dans le secteur. « Des situations qui moisissent au niveau du trésor de la wilaya, malgré les multiples interpellations du

SETE-UGTA et les instructions des pouvoirs publics locaux et centraux », précise l'UGTA dans une déclaration rendue publique hier après la réunion de son bureau exécutif de wilaya. Et d'ajouter : « Le SETE-UGTA exhorte ces mêmes pouvoirs publics à intercéder auprès de ce trésor public de wilaya pour régler toutes les situations pendantes avant la fin du mois de février 2011. »

La même source souligne que le trésorier de la wilaya de Tizi-Ouzou « excelle dans son laxisme et immobilisme malgré les injonctions du wali de Tizi-Ouzou et celles de sa tutelle du ministère des Finances à travers la circulaire numéro : 000664/DGB/72/DGC2010 du 18 janvier 2010 relative au règlement des différents rappels de salaires et de primes du dernier régime indemnitaire ». Le syndicat UGTA rappelle que les rappels des dernières augmentations de l'année 2008 des corps communs ne sont à ce jour pas encore versées et ce, « contrairement à leurs camarades d'autres secteurs

de la wilaya de Tizi-Ouzou et leurs camarades du même secteur des autres wilayas ». « N'y a-t-il pas un dessein inavoué des forces occultes pour déstabiliser le secteur en particulier et par ricochet la région ? », s'interroge l'UGTA qui enchaîne qu'au moment où les pouvoirs publics font tout pour ramener la paix et la sérénité chez les citoyens en général et les travailleurs en particulier, « il se trouve toujours des forces du mal qui veulent nuire à ces efforts ».

Enfin, le SETE-UGTA met en garde les pouvoirs publics contre tout dérapage qui pourrait engendrer ce pourrissement délibéré. L'UGTA, « qui restera toujours à l'écoute et aux côtés des travailleurs, appelle ces derniers à rester mobilisés autour de leur seul syndicat représentatif capable de défendre et d'arracher leurs droits pour d'éventuelles actions au cas où nos revendications ne seront pas satisfaites », conclut-on.

L. B.

GRÈVE ILLIMITÉE DES PARAMÉDICAUX

Le faux bond de Ould Abbès

La réunion qui devait avoir lieu hier entre les représentants du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et le syndicat algérien des paramédicaux (SAP), n'a finalement pas eu lieu.

PAR KAMAL HAMED

L'ordre du jour de cette réunion devait porter sur la revendication des paramédicaux, qui sont en grève illimitée depuis le 8 février dernier, et les solutions préconisées par le ministère pour répondre aux revendications du SAP. « Ce n'est pas du tout sérieux et on ne comprend pas cette attitude du ministère qui a fait faux bond » a indiqué le secrétaire général du SAP, Lounes Gachi en précisant avoir reçu hier un appel téléphonique du directeur des ressources humaines du ministère de la Santé lui demandant de « passer au ministère s'il veut pour discuter du problème de la grève ». Lounes Gachi, très en colère, dit ne pas « comprendre cette attitude alors que nous au syndicat on s'attendait à recevoir une invitation officielle et tenir aussi une rencontre officielle qui sera sanctionnée par un procès verbal. Or rien de tout cela. Pour nous, il est clair que cette attitude traduit le souci du ministère de ne prendre aucun engagement officiel écrit par rapport à nos revendications ».

Lounes Gachi a, pour rappel, annoncé il y a trois jours que le ministre a pris langue avec le syndicat pour tenir une rencontre ce dimanche. Notre interlocuteur, joint hier, affirme « qu'aucun précédent du ministre Djamel Ould Abbès ne s'est comporté de cette manière, à croire qu'il a peur de prendre des engagements ». En tout cas, selon Gachi, « cette attitude confirme bel et bien que le ministère n'a rien fait de concret pour répondre favorablement aux revendications des 90.000



Djamel Ould Abbès, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

paramédicaux ».

Dans un communiqué rendu public hier, le bureau national du SAP constate « avec regret l'irresponsabilité du ministre de la Santé qui n'arrive même pas à mettre de l'ordre dans son département ministériel en gérant ce conflit anarchiquement, ne relevant pas la gravité de la situation et le pourrissement que tout cela pourra engendrer ». La réunion du conseil national du SAP, qui devait se tenir aujourd'hui lundi pour examiner justement le contenu des discussions qui étaient prévues hier entre la direction du syndicat et les représentants du ministère de la Santé a donc, en toute logique, été annulée.

Pour rappel, le SAP a initié cette grève illimitée pour revendiquer l'institution du LMD dans la formation des paramédicaux qui ne sont pas encore dotés d'un statut particulier dont l'élaboration a connu beaucoup de retard, et leur classification dans la catégorie 11 A.

Avant cette grève illimitée, les paramédicaux, toujours à l'appel du SAP, ont déclenché une grève de deux jours, les 1 et 2 février. « Les paramédicaux restent mobilisés et la grève se poursuit, malgré

les pressions et les intimidations » nous dira encore Lounes Gachi. Le gréviste ont dénoncé l'attitude du ministère qui, à la veille du déclenchement de ce débrayage, a instruit les directeurs des établissements hospitaliers, pour « briser cette grève par tous les moyens dont, notamment, les intimidations et les menaces de licenciement ». Mais malgré ces pressions, la grève est largement suivie dans au moins 44 wilayas avec un taux de suivi oscillant entre 88% et 90%. Cette appréciation est contredite par le ministère de la Santé qui considère que la grève « est totalement injustifiée et illégale ». Considérant qu'elle n'est observée partiellement donc que dans une vingtaine de wilayas, le ministère, contrairement au SAP, estime que le taux de suivi a été de 11,24% seulement.

Le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbas, a déclaré à maintes reprises que son département a déposé un projet de statut particulier des paramédicaux au niveau de la direction générale de la Fonction publique ou toutes les préoccupations des paramédicaux, y compris l'institution du LMD, ont été prises en charge. **K. H.**

SALON INTERNATIONAL DE LA PHARMACIE ET DE LA PARAPHARMACIE (SIPHAL 2011)

Un important rendez-vous de professionnels

PAR AMAR AOUIMER

Prévu du 18 au 20 février courant au Palais des expositions de la Safex (Pins maritimes), le Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie (Siphal 2011) s'est fixé comme objectif essentiel de rassembler tous les professionnels de la santé et, notamment, les spécialistes de la filière pharmacie et les intervenants dans l'industrie des médicaments. Il s'agit, en fait, durant trois jours, de rechercher les opportunités de partenariat entre les entreprises spécialisées publiques et privées algériennes, mais également dénicher des formes de partenariat gagnant-gagnant avec les entreprises et firmes étrangères exposantes.

La quatrième édition de cet important événement s'annonce dynamique en ce sens que de nombreuses entreprises internationales seront au rendez-vous et parmi lesquelles on peut énumérer les firmes espagnoles Cycobox, Litostamp, Conver Autoadhesivos, Natural, Centella, Polaris et bien d'autres entreprises (Colgate-Palmolive...). Un opérateur versé dans la

fabrication de produits pharmaceutiques et de génériques estime que le partenariat avec des entreprises étrangères est recommandé dans la mesure où les industriels algériens de la pharmacie souhaitent bénéficier de l'expérience et des technologies de pointe utilisées dans les pays avancés.

Des séminaires à caractère scientifique et des rencontres sont programmés en marge de ce salon dans le but de vulgariser les concepts inhérents à la pharmacologie et tirer des enseignements des précédentes éditions en aboutissant sur des propositions d'experts visant à dégager des lignes d'action destinées à améliorer l'environnement de l'industrie pharmaceutique en Algérie en axant les efforts sur la production locale. Jacques Safarian, Dr en pharmacie à l'université de Paris XI Chatenay Malabry (région parisienne), donnera une conférence sur le thème de la « nouvelle approche dans le traitement de l'hypersensibilité dentaire », alors que le Dr Nabil Mellah exposera « l'éthique et la responsabilité pharmaceutique ».

L'une des priorités des pouvoirs publics en Algérie consiste, notamment, à réduire la facture en importations de produits

médicamenteux, dont le montant s'élève à plus de 2 milliards de dollars par an.

Avec l'implication accrue du ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière dans les problèmes liés à la santé publique et la population, notamment pour ce qui est de la prise en charge effective et convenable des malades chroniques en leur offrant un meilleure qualité de service et des prestations viables, le niveau d'appréciation de notre système de santé sera élevé sachant, qu'actuellement, il est mal classé au niveau du Maghreb. L'équilibre de la carte sanitaire du pays permettra, notamment, de doter les différentes wilayas de moyens et d'infrastructures adéquates et de ressources pharmaceutiques susceptibles d'offrir les prestations nécessaires et pourvoir les malades et les patients en génériques en répondant mieux à leurs besoins et ce, sans faire de longs et périlleux déplacements vers les grandes villes. Souvent, des malades effectuent de longs voyages de l'intérieur du pays et parfois venant du grand Sud pour se soigner dans la capitale ou pour chercher des médicaments.

A. A.

BOUMERDÈS

Les jeunes chômeurs reviennent à la charge



Des dizaines de jeunes chômeurs ont protesté, hier, leur colère devant le siège de la wilaya de Boumerdès et la direction des travaux publics. La plupart d'entre eux ont reçu, jeudi dernier, une lettre d'orientation CFI signée par le bureau de l'ANEM de Bordj Ménaïel. Par leur action, les protestataires ont dénoncé la bureaucratie et réclament d'être embauchés le plus vite possible. Les chômeurs dénoncent par ailleurs l'attitude des responsables qui, selon eux, les ont ballotés durant plusieurs jours sans que leur quête soit acceptée. « Les responsables ont tout fait pour nous tenir en haleine et d'éviter tout débordement, mais voilà leurs promesses sont tombées à l'eau et nous n'allons pas nous taire jusqu'à ce que nous obtiendrons de l'emploi », nous dira un protestataire. Ils ont tenté de pénétrer à l'intérieur du siège de la wilaya et fermer le portail principal. Ce qui a contraint la direction de l'action sociale (DAS) d'accepter de recevoir une délégation de jeunes chômeurs qui ont remis aux responsables des lettres d'orientations CFI qu'ils ont signées par la suite. Rappelons que depuis plusieurs jours, la ville de Bordj Ménaïel connaît des troubles causés par de jeunes chômeurs réclamant de l'emploi. Ils réclamaient le rétablissement du contrat de formation et d'insertion qui leur a permis d'être recrutés et percevoir un salaire de 12 mille DA durant plus d'une année. Mais depuis que le gouvernement a décidé de confier ce dispositif aux seules directions de l'hydraulique, des forêts et des travaux publics, les jeunes chômeurs trouvent d'énormes difficultés de décrocher un job. Toutefois, il est bon de dire que le bureau de l'ANEM est, quotidiennement, pris d'assaut par plusieurs jeunes chômeurs venus pratiquement de 14 communes, en quête d'un emploi. Avant-hier, vers 14h, plusieurs jeunes chômeurs ont investi la rue et fermé la RN 12 à la circulation pour protester contre leur mal-vivre et réclamer l'amélioration de cadre de vie. Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 23h, des centaines d'habitants ont squatté des logements réalisés récemment au niveau de la localité de Vachet à Bordj Ménaïel. Ils ont été délogés, vers 3h de matin, par un impressionnant renfort des services de sécurité. Même situation à Béni Amrane, où plusieurs logements ont été squattés, jeudi dernier, mais les forces de sécurité les ont délogés. Par ailleurs, des heurts se sont produits, vers 16:30h samedi dernier, entre des jeunes et forces antiémeutes dans la commune de Naciria, à une quarantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès. Ils sont sortis dans la rue pour protester contre le mal-vivre et réclamer l'amélioration de leur cadre de vie. Mais, il s'agit, selon des responsables locaux, de manipulations. Dans un premier temps, les protestataires ont fermé la RN 12 à la circulation et les escarmouches se sont produites juste après l'intervention des forces de l'ordre qui tentaient de disperser les manifestants et libérer la route à la circulation. Rappelons que ladite commune avait été, la semaine écoulée, le théâtre de protestations de jeunes chômeurs qui réclamaient de l'emploi et le rétablissement du dispositif d'emploi dit Contrat de formation et d'insertion (CFI). **T.O.**

INDEMNISATION DES VICTIMES DE L'ESSAI NUCLÉAIRE DE REGGANE

« Un déni de justice »

Ce décret qui intervient en application de la loi Morin, sur les conditions et modalités d'indemnisation des victimes des explosions et essais nucléaires français, constitue « un déni de justice »

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La commémoration du 51^e anniversaire du premier essai nucléaire français à Reggane (Adrar, 1.600 km au sud-ouest d'Alger), est l'occasion de soulever certains points en suspens. La caravane de solidarité avec la population d'Adrar a réuni bon nombre de personnalités et d'intellectuels et juristes de renom. Parmi eux, M. Zalani Azzedine, qui est juriste algérien installé en France. Il a, dans ce sens, mis exergue « l'incapacité matérielle et juridique » pour les victimes algériennes de « se pourvoir administrativement et juridiquement » tel qu'il est exigé par décret exécutif promulgué en France, le 13 juin 2010. Ce même décret qui intervient en application de la loi Morin, sur les conditions et modalités d'indemnisation des victimes des explosions et essais nucléaires français, constitue, selon notre juriste « un déni de justice ». Les seules victimes étant les Algériens. « Cette situation constitutive d'un crime humanitaire à l'encontre d'une population prise dans un obscur et dérisoire jeu diplomatique, doit impérati-



Les émanations radioactives continuent de nos jours de faire des victimes.

vement cesser », a estimé cet expert, spécialiste des questions juridiques liées aux victimes des explosions et des essais nucléaires. Soulignant, d'emblée, le caractère anachronique de ce décret, il précisera qu'il est impossible aux victimes demandant des indemnités, de présenter à la commission créée des documents attestant de leur séjour ou avoir résidé dans les centres d'In Ekker et de Reggane ou dans les différentes bases de vie installées dans la périphérie de ces centres militaires. M. Zalani a indiqué que ce décret ne prend en compte que les périodes de présence comprises entre le 13 février 1960 au 31 décembre 1967, pour la

cas du Sahara algérien. C'est ce qui lui a fait dire que la loi Morin, du point de vue juridique, « commet une erreur sur le fond, en considérant que ce sont les explosions nucléaires, elles mêmes, qui sont à l'origine du dommage, alors que le fait générateur du dommage réside non pas dans les explosions ou les essais, mais dans les émanations radioactives qui perdurent au-delà des dates butoirs fixées par cette loi ».

« Il est presque loufoque de considérer que les émanations radioactives ont pris fin le 31 décembre 1967 à In Ekker et Reggane, date de la remise des installations aux autorités algériennes », a-t-il encore dit à ce pro-

pos. Selon lui, l'absence d'enquêtes épidémiologiques sérieuses, indépendantes et transparentes sur le terrain, « ne permet pas d'établir avec précision le nombre, même potentiel ou approximatif, des victimes ainsi que le recensement exhaustif des maladies et pathologies radio induites qui pourraient être imputables aux explosions prolongées dans des zones fortement contaminées ». Il en va de même de la responsabilité des autorités sanitaires et environnementales algériennes, qui, a-t-il estimé, « demeurera engagée » pour la prise en charge des besoins sanitaires "urgents" des victimes, notant toutefois que les autorités sanitaires « commencent à donner des signes d'intérêt à ce dossier longtemps occulté ». Pour sa part, l'avocate algérienne, Mme Fatma-Zohra Benbraham, a indiqué, que la loi Morin parle d'une « reconnaissance » aux victimes, « les traitants ainsi comme des harkis ou ses collaborateurs ». Elle a appelé, dans ce cadre, à la création d'un observatoire international pour les victimes des explosions et des essais nucléaires, composé d'experts dans le domaine nucléaire et de juristes.

M. B.

RÈGLEMENT DES EXPLOSIONS ET ESSAIS NUCLÉAIRES

Pas avant des accords bilatéraux

Le règlement du contentieux entre l'Algérie et la France, relatif aux conséquences des explosions et essais nucléaires dans le Sahara algérien, ne peut se faire qu'à travers des accords bilatéraux, a indiqué dimanche à Reggane (Adrar), M. Bruno Barillot, délégué auprès du gouvernement autonome de Polynésie, chargé du suivi des conséquences des essais nucléaires. Ce dernier, qui a pris part à la journée commémorative du 51^e anniversaire du premier essai nucléaire français à Reggane a reconnu, l'impossibilité d'appliquer la loi française sur l'indemnisation des victimes des essais nucléaires en Algérie, préconisant, à ce titre, des accords bilatéraux entre les deux pays sur les compensations et le nettoyage des sites contaminés par la radioactivité. La Loi Morin, publiée dans le Journal officiel de la République française, en 2010, "n'a eu, dans le cas de l'Algérie, qu'un effet d'annonce", a-t-il souligné, estimant que "les conditions et les documents exigés ne sont pas dignes d'un pays comme la France qui se dit berceau des droits de l'Homme". S'agissant des questions liées aux répercussions géologiques des essais et explosions nucléaires, il a préconisé l'installation de systèmes similaires au niveau du site de Tan Affela, à In Ekker (Tamanrasset), qui a connu 13 essais nucléaires souterrains, et d'explorer, a-t-il dit, les conséquences géologiques de ces essais et voir si elles n'ont pas causé de failles.

R. N.

AVEC 10% DU PIB POUR LES TRANSFERTS SOCIAUX

L'Algérie pas loin des OMD

PAR INES AMROUDE

Avec des transferts sociaux dépassant un dixième de son PIB, un taux de pauvreté à moins de 5% de sa population et un taux de chômage de 10%, l'Algérie, confortée par un baril de pétrole bien coté, semble en mesure d'atteindre la majorité des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), avant même la date butoir de 2015.

Lors d'une réunion mercredi dernier de la Commission du développement social de l'ONU, le représentant algérien, M. Kamel Chir, avait indiqué, rapporte l'APS, que le PIB par habitant en Algérie est passé de 1.801 dollar en 2000 à 5.021 dollars en 2008.

Durant la même décennie, les transferts sociaux de l'Etat ont grimpé de 245 milliards DA en 1999 à 460 milliards en 2005 pour dépasser les 1.200 milliards de DA (15 milliards de dollars) en 2011 au moment où le taux officiel du chômage baissait de 30% en 1999 à 15,3% en 2005 et à 10% en 2010.

Dans le souci de faire profiter toutes les franges de la société de l'embellie financière, l'Etat a décidé de consacrer annuellement 20% de ses dépenses au soutien à l'habitat, aux familles, aux retraites, à la santé et aux

moudjahidines, aux démunis et aux autres catégories vulnérables.

Le soutien aux familles représente, à lui seul, plus d'un quart des transferts sociaux pour 2011, avec 302,2 milliards (mds) de DA dont 93 mds de DA pour le soutien des prix du lait et du blé et 78 mds DA pour l'accès à l'eau et à l'électricité.

Les transferts alloués au secteur de l'Habitat, d'un montant de 282,7 mds DA absorbent 23,5% de la totalité des transferts tandis que plus de 18% des transferts vont au soutien de la Santé avec un montant de 220,6 mds DA dont la plus grande partie (218,5 mds DA) va aux établissements de la santé publique.

Cependant, le mode de "répartition" de ces transferts reste à "revoir", estiment plusieurs experts et responsables.

« Il est nécessaire de préserver le pouvoir d'achat des plus vulnérables à travers une nouvelle répartition des transferts sociaux », avait récemment recommandé, dans un entretien à la même agence, le secrétaire d'Etat chargé de la statistique, Ali Boukrami, en relevant que « bien qu'exceptionnellement importants, l'impact des transferts est peu perceptible au niveau de la population ».

« Il faut réfléchir sur les modalités d'un

meilleur ciblage de ces transferts, il n'est peut-être pas juste que tout le monde puisse bénéficier de certaines subventions, quelle que soit sa situation financière », recommande-t-il.

Cette observation a été également faite par le ministre du Commerce, Mustapha Benbada qui avait jugé "anormal" le fait que "tout le monde" bénéficie des mêmes subventions des prix des certains produits de base.

Mais la politique sociale de l'Algérie n'a été possible que grâce aux deux programmes successifs d'investissements publics, l'un d'un montant de 50 milliards de dollars (2001-2004) et l'autre de 150 milliards de dollars (2005-2009), s'accordent à souligner des observateurs.

Avec le lancement en 2010 d'un troisième plan quinquennal de dépenses publiques de masse, doté de 286 milliards de dollars dont 40% sont réservés au développement humain, touchant aussi bien l'éducation et la formation que la santé, l'habitat et l'agriculture, l'Algérie semble prête à relever le défi d'un développement où le social et l'économique font bon ménage, tel que préconisent les OMD.

I. A.

HAUSSE DES PRIX À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Les matériaux de construction flambent

Les prix à la production industrielle hors hydrocarbures ont augmenté de 3,2% pour le secteur public et de 1,4% pour le secteur privé au cours des neuf premiers mois de 2010 par rapport à la même période de l'année 2009, indique, hier, l'Office national des statistiques (ONS), rapporte l'APS.

Pour ce qui concerne les prix des industries manufacturières, elles ont évolué de 3,5% dans le secteur public et de 1,3% dans le secteur privé au cours des trois premiers trimestres de l'année dernière, précise l'organisme dans une publication.

La hausse des prix de la production du secteur public est due à une augmentation générale des coûts de production qui a touché tous les secteurs, à l'exception des industries divers (-3,3%) et des mines et carrières (-0,4%).

La plus forte hausse des prix à la production industrielle a été enregistrée par les matériaux de constructions avec 18%, les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME) et Chimie, caoutchouc et plastiques avec 2,9% chacun, précise l'organisme des statistiques.

Une hausse de moindre ampleur a également touché les autres secteurs: l'agroalimentaire (2,1%), l'industrie des cuirs (1,4%) et textile avec 1,1%, selon les chiffres de l'Office.

Quant au secteur privé, la plus importante hausse a été enregistrée par les industries des mines et carrières (19,5%) et l'agroalimentaire (5,4%), selon l'ONS qui relève de légères hausses pour les matériaux de constructions (2,7%), textile (1,3%) et enfin 0,9% pour les ISMMEE, selon l'organisme.

Au 3^e trimestre de l'année dernière et par rapport à la même période de l'année 2009, la hausse des prix à la production industrielle s'élève à 2,9% pour le secteur public. Le secteur privé observe, quant à lui, une hausse de 1,9%.

Les prix à la production industrielle hors hydrocarbures ont augmenté de 3,4% pour le secteur public et de 1,3% pour le secteur privé en 2009 par rapport à 2008.

I. A.

MALGRÉ LES PROMESSES

La station de bus de Ben Aknoun toujours sans Abribus

La station de Ben Aknoun qui connaît depuis ces derniers temps une énorme anarchie vu le grand afflux des usagers du transport urbain, estimé à plus de 110.000 usagers par jour, un nombre que ladite station n'arrive plus à réceptionner vu la vétusté de ces infrastructures et son étroitesse aussi. Les autorités locales conscientes de l'importance des infrastructures routières et le secteur du transport dans le quotidien du citoyen, avaient à maintes reprises promis une large opération d'aménagement, elles avaient même, selon un responsable de la commune, dégagé une importante enveloppe afin d'entamer les travaux d'aménagement et d'extension de cette station urbaine qui abrite non seulement les habitants de la commune de Ben Aknoun mais aussi de nombreuses communes voisines et même lointaines vu qu'elle assure des lignes de transport avec la plupart des communes de la capitale. Ces travaux devaient, selon le responsable, viser à améliorer les services et assurer le bien-être et le confort des habitués du transport et ce, en installant plusieurs nouvelles infrastructures sur place dont un poste de police pour assurer la sécurité des voyageurs ainsi que les transporteurs qui ne cessent de se plaindre de l'insécurité qui règne dans le coin. Mais jusqu'à ce jour, rien n'a été fait. La station devait voir aussi l'installation d'un bureau de gestion qui assurera un certain ordre et organisation dans la station. Aussi les travaux toucheront la placette et les trottoirs de la station qui seront tous rénovés et même les Abribus afin d'avoir une station qui regroupe toutes les mesures et conditions de transport moderne.

C.K

QUARTIER LA MONTAGNE (BOUROUBA)

Les décharges publiques tous azimuts

Les habitants du quartier dit «La Montagne» dans la commune de Bourouba, à Alger, ne cessent d'exprimer leur colère vis-à-vis de la politique de la source oreille pratiquée par les autorités locales envers leurs préoccupations et leurs soucis quotidiens. Les habitants dénoncent les conditions lamentables dans lesquelles ils vivent et aussi l'état flagrant d'insalubrité qui règne depuis très longtemps et ce, au vu et au su des services concernés. «Nous vivons au milieu des décharges, d'ailleurs tout le quartier de «La Montagne» s'est transformé ces derniers temps en une énorme décharge sauvage sans que cela semble déranger nos responsables locaux que nous ne voyons que lors des élections», nous dira un habitant en colère. Il est vrai que le citoyen à sa grande part de responsabilité dans la dégradation des lieux en matière d'hygiène et même de désertification qui atteint la localité de Bourouba et surtout notre quartier qui existe depuis très longtemps mais il faut dire aussi que même les autorités locales n'ont pas élaboré des plans efficaces de ramassage d'ordures et encore moins l'entretien de l'environnement, ni l'aménagement urbain malgré que l'image du quartier prouve un total délaissement par les services concernés et même les moindres aménagements recommandés par les habitants du quartier endommagé par les travaux du métro, n'ont jusqu'à aujourd'hui, selon les habitants, «eu aucun écho favorable de la part des autorités locales».

C.K

LES HABITANTS DU QUARTIER DES MOUDJAHIDINE DE BEN AKNOUN

Toujours sans titres de propriété depuis 1921

Plus d'une vingtaine de familles habitant le quartier dit El Moudjahidine dans la commune de Ben Aknoun à Alger, attendent depuis de très longues années d'avoir les titres de propriété de leurs logements qu'ils occupent depuis déjà plus d'un demi siècle et même depuis 1921 pour certains d'entre eux. Il est à noter que les habitants ont eu des discussions d'obtention d'actes en deux reprises par les ex-responsables qui se sont succédé à la tête de la commune de Ben Aknoun et ce, en 1991 et en 2002 et ils disent avoir tous les papiers qui le prouvent. Mais jusqu'à aujourd'hui aucun acte de propriété officiel ne leur a été délivré. Il est à noter aussi que l'état de ces vieux logements n'arrête pas de se dégrader d'un jour à l'autre et ils deviennent aujourd'hui des habitations précaires et même menaçant ruine à tout moment et n'ont jamais bénéficié d'aménagement ou de réhabilitation depuis leur construction. A présent leurs occupants ne font que relancer leurs appels aux autorités locales pour revoir leur situation et régler leur situation administrative et donc légaliser leur occupation de ces logements qui ont vu l'arrivée de plusieurs générations et le départ de plusieurs autres aussi.

C.K.

CÉLÉBRATION DU MAWLID ENNABAOU EL-CHARIF

Des produits qui font craindre le pire

Le Mawlid Ennabaoui El-Charif (anniversaire de la naissance du Prophète, QSSSL) est célébré le 12 Rabie al awal 1432, correspondant au 15 février 2011, annonce le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Acette occasion, les citoyens se bousculent pour se procurer toutes sortes de produits pyrotechniques. «Il faut quatre jours de salaire pour acheter un vrai pétard», ironise un homme venu acheter des nouwalat et quelques pétards, car pour lui, c'est une habitude qu'il ne peut abandonner. «Il est vrai que les pétards constituent un véritable danger, mais avec les nouwalat on ne risque rien», souligne-t-il. Si dans la majorité des quartiers de la capitale il y a beaucoup de marchands de produits pyrotechniques, Djamaâ Lihoud et la place des Martyrs se sont transformés, eux, en une vraie foire des pétards.

«Les gens préfèrent attendre la veille du Mawlid pour acheter», estime un autre acheteur rencontré à Belcourt.

On y trouve à Djamaâ Lihoud toutes sortes de produits pyrotechniques que les revendeurs présentent avec fierté : saroukh (missile), fusil, feu d'artifice, double bombe, warda (fleur)... les clients ont l'embarras du choix.

Mohamed est l'un de ces vendeurs qui a laissé tomber le commerce des vêtements pour celui des pétards qui est, selon lui, plus rentable durant ce genre d'occasion. Selon lui, chitana est la plus dangereuse. Le bruit que provoque ce gros pétard retentit sur une quarantaine de mètres. Ce modèle se vend à plus de 300 DA l'unité. «Double bombe et saroukh sont aussi de gros pétards



Le caractère dangereux des produits pyrotechniques mis en exergue.

dangereux, dont les prix sont trop élevés. Un paquet de saroukh coûte 7.000 DA», conclut notre interlocuteur. Le comble dans tout ça, c'est que la police ne réagit pas pour les empêcher de vendre, malgré que le commerce des pétards est interdit par la loi.

En effet, le décret n°63-291 du 2 août 1963 interdit clairement le commerce des produits pyrotechniques : «Sont prohibées la fabrication, l'importation et la vente sur le territoire national des pétards et tous les articles pyrotechniques du genre bombe cartouche ou bombe fantaisie», souligne l'article n°1 dudit décret. L'article 2, quant à lui, déclare prohibée même l'utilisation des pétards dans les places publiques : «Le jet de ces pétards sur la voie publique est interdit.» Mais, semble-t-il, les lois algériennes sont faites pour ne pas être respectées, donc les revendeurs ne sont pas inquiets. Ils se livrent journellement au jeu du chat et la souris avec les policiers.

Il est à signaler aussi que le commerce des pétards refait surface avec son lot de dangers sur la santé des personnes, c'est pour ça que la Protection civile a appelé les citoyens, particulièrement les jeunes, à un «maximum de prudence afin de réduire les conséquences générées par l'utilisation des produits pyrotechniques à l'occasion de la célébration de la fête du Mawlid Ennabaou en raison de la disponibilité sur le marché informel de ces produits très dangereux», recommande cette institution dans un communiqué rendu public. «L'utilisation abusive et dangereuse durant la fête du Mawlid Ennabaoui des produits pyrotechniques, qui sont du reste interdits, cause chaque année des blessures graves aux personnes et des incendies dans les habitations et les établissements recevant du public», rappelle la même source.

Et comme chaque année, on condamne cet état de faits et l'on crie au danger.

S. B.

MARCHÉ DES FRUITS ET LÉGUMES DE BOUZARÉAH

Très loin des aspirations citoyennes

PAR CHAFIKA KAHLAL

Le marché des fruits et légumes de la commune de Bouzaréah à Alger, demeure hélas et toujours très loin de répondre aux besoins des citoyens, ni des aspirations des commerçants qui l'occupent. Une dégradation totale des lieux dont la vétusté et l'abandon demeurent très apparents. Depuis l'incendie qui a sérieusement endommagé le marché il y a plus de sept ans, maintenant où les commerçants ont repris leurs activités dans un lieu très abîmé, le marché n'a eu aucune opération de réaménagement ou de remise en valeur pourtant il est l'unique espace commercial public dans la région et il connaît un grand afflux des habitants de la commune et

même de celles avoisinantes. Les commerçants ont effectué eux-mêmes quelques travaux de réhabilitation après l'incendie de 2003 mais cela n'a pas été suffisant vu l'ampleur de la catastrophe qui a gravement endommagé le toit du marché, ses murs et même son sol. Cette situation fatigue et les commerçants qui n'offrent plus de bonnes conditions pour attirer davantage les clients et pour le consommateur qui n'a pourtant d'autre choix que de se procurer ses besoins d'un milieu infect qui ne répond en aucun cas aux normes du commerce de proximité et encore moins à un marché de fruits et légumes. Il faut noter aussi que l'état d'insalubrité que connaît ledit marché ne participe qu'à faire

fuir les habitués des marchés qui préfèrent à présent payer plus chez les magasins que d'exposer leurs vies aux dangers. D'autre part, les habitants de la commune de Bouzaréah déplorent l'extension de l'informel dans leur localité puisque des dizaines de marchands de fruits et légumes préfèrent exposer leurs marchandises d'une manière anarchique à l'entrée du marché qui lui aussi se trouve à proximité de la station urbaine des bus ce qui provoque un embouteillage monstre au niveau de ce marché. L'intervention des services concernés demeure donc plus que nécessaire pour mettre fin à cette anarchie qui atteint gravement l'image de nos villes et à la santé des consommateurs.

C. K.

TISSEMSILT, BARRAGE BOUGARA

Démarches pour la protection et la valorisation de la zone

La Conservation des forêts de la wilaya de Tissemsilt œuvre, en collaboration avec des associations écologiques, à la protection et à la valorisation de la zone humide du barrage de Bougara afin d'en faire une destination pour les familles et attirer les chercheurs eu égard à ses potentialités et spécificités naturelles.

Une opération d'aménagement et de valorisation de cet espace naturel a été proposée dans le cadre du quinquennat en cours, notamment la création d'espaces de loisirs et de détente pour les familles et d'aires de jeux pour enfants, a souligné le conservateur des forêts à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale (2 février) des zones humides.

Afin de protéger le barrage, une opération de plantation de 80 hectares d'arbres sur ses abords a été programmée pour l'année en cours.

La Conservation vise également à créer, à l'avenir, un centre de surveillance des oiseaux migrateurs dans la zone du barrage de Bougara avec la participation de professeurs et de spécialistes dans le domaine de l'environnement et de l'ornithologie et des associations concernées de la wilaya.

M. Abderrahmane Taleb a ajouté que les efforts restent concentrés actuellement sur l'intensification des campagnes de sensibilisation dans les établissements scolaires,



Barrage de Bougara

PH. MIDI LIBRE

afin de sensibiliser la population scolaire de l'importance des zones humides dans la wilaya, particulièrement le barrage de Bougara et sa protection contre toutes formes de pollution et de négligence.

La Conservation des forêts avait procédé, en 2010, au lâcher de 600 oiseaux d'eau au barrage, notamment le canard à col vert, dans un but de conférer une touche esthétique à la zone humide et d'assurer un équilibre à la biodiversité.

L'objectif de ces efforts est d'encourager et de promouvoir le tourisme dans la région et la pêche continentale dans cette zone humide, ainsi que sa préservation.

Il a été proposé, en 2009, le classement du barrage de Bougara comme zone humide en vertu de la

convention Ramsar.

Ce site situé dans une zone steppe attire chaque année une dizaine de variétés d'oiseaux migrateurs comme le flamant rose, la cigogne, le canard à col vert, la cigogne blanche et le corbeau d'eau, en plus de nombreuses espèces de plantes.

La wilaya de Tissemsilt renferme plusieurs zones humides qui constituent des ressources naturelles diverses. Il s'agit des barrages de Bougara, Meghila et Koudiet Rosfa, l'oued Kouacem, les retenues d'eau Kelmam El Arayes et Sidi Abdoune et Hammam Sidi Slimane.

APS

TIZI-OUZOU, CARDIOLOGIE PÉDIATRIQUE

Un EHS livrable ce semestre

Un Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) en cardiologie pédiatrique sera réceptionné à Tizi-Ouzou, dans un délai de 3 à 4 mois, selon l'engagement de l'entreprise de réalisation fait, jeudi dernier, au ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M Djamel Ould Abbès, en visite de travail et d'inspection dans la wilaya.

En visitant le site d'implantation de ce projet, à Draâ Ben Khedda, le ministre a insisté auprès de la société portugaise ABRANTINA, en charge de sa réalisation, de "déployer le maximum d'efforts pour écarter le délai des travaux restants à réaliser", sachant que les travaux en question ont atteint un taux d'avancement de l'ordre de 97 %, selon l'indication fournie par le représentant de cette entreprise.

Selon sa fiche technique, ce projet, d'une capacité de 80 lits, est doté d'une autorisation de programme de

1,86 milliards DA, et fait partie d'un complexe médical intégrant, sur une même assiette, un projet de centre anti-cancer, dont "l'accord de son lancement à la réalisation vient d'être donné par la commission nationale des marchés", a indiqué M. Ould Abbès. En inspectant les différentes structures de cet établissement de cardiologie, le ministre a donné des instructions pour "l'adaptation de celles-ci aux spécificités de la petite enfance, sans rien sacrifier à l'harmonie de l'ensemble", tout en mettant l'accent sur "la nécessité de doter cet hôpital de référence, appelé à rayonner sur un ensemble de wilaya, d'une structure d'hébergement des parents accompagnateurs des petits malades, dont notamment ceux venant de loin".

Cet établissement sanitaire, destiné à la prise en charge des affections et pathologies relevant de la chirurgie cardiologie pédiatrique, se constitue d'un service des urgences, d'un service des consultations cardiologiques,

de services d'hospitalisation avec deux unités pour les enfants et une autre pour les nourrissons.

Une enveloppe de 1,5 milliard DA a été dégagée pour l'équipement de cet hôpital, présenté par le Directeur de la santé et de la population (DSP) comme étant de "dernière génération", au regard, a-t-il expliqué de "la haute performance de son plateau technique opératoire", composé, entre autres, de 03 salles d'intervention chirurgicale, d'une salle de cathétérisme «exploration avec imagerie», et une autre pour le traitement des affections cardiopédiatriques, en plus d'un service de réanimation et de soins intensifs.

Pour les besoins du diagnostic des pathologies cardiaques, il est prévu, selon les explications fournies au ministre, de doter cet établissement d'une batterie d'équipements de pointe utilisés dans les explorations anatomiques, à l'instar de l'IRM et du scanner.

APS

BEJAIA

Production d'huile d'olive en baisse

Bien qu'elle ait réussi à conserver sa place de leader pour ce qui concerne la production d'huile d'olive (60 % de la production nationale), la wilaya de Béjaïa n'en accuse pas moins un net recul par rapport aux années fastes. Après avoir culminé à 19 millions de litres, la production est retombée à 9 millions de litres pour le cru 2009. Le millésime 2010, quoique meilleur avec des prévisions de l'ordre de 14 millions de litres, est assez loin des années d'abondance. Les services agricoles se veulent rassurants et mettent en exergue la règle de l'alternance qui veut qu'à un cycle exceptionnel succèdent des périodes de vaches maigres. Une solution palliative se dessine : la plantation d'arbustes destinés à prendre la relève d'un verger vieillissant. Bien maîtrisée, cette richesse, qui vaut son pesant d'or, pourra aisément s'exporter. Comme le faisaient nos ancêtres dont les amphores ont été retrouvées dans la lointaine Meroë, capitale de l'antique empire du Koush (l'actuel Soudan), estampillées Tubusuptu. Tubusuptu ou Tiklat n'étant que le nom de la deuxième cité romaine de la région à 26 km de Béjaïa.

Pénuries de carburants, Naftal rassure

C'est fou ce que la rumeur peut causer comme ravages dans nos contrées. Après les produits de première nécessité dont la rue avait annoncé d'imminentes ruptures de stocks et des ruées monstrueuses dans bon nombre de grandes villes du pays, voilà que la psychose s'empare des automobilistes convaincus du risque de la panne sèche. Et c'est des bousculades à n'en plus finir qui ont affecté l'ensemble des stations de la wilaya. La psychose, savamment entretenue, a fonctionné. Dans un pays où le spectre des années pénuries est encore vivace dans la mémoire collective, la moindre tension est vécue comme un retour au galop d'un passé pas si lointain. Naftal est bien vite monté au créneau en balayant d'un revers de la main toutes les rumeurs. Le produit est disponible et en quantité, assèment ses responsables. Pour preuve, diront-ils, un bateau citerne s'apprête à rejoindre son quai au port, les flancs pleines d'hydrocarbures raffinés. La situation est donc sous contrôle et il n'y a vraiment pas de quoi fouetter un chat!

La gare routière fin prête

Avec quelques mois de retard, les travaux de la gare routière de Béjaïa, un joyau architectural, viennent de s'achever. Destinée à regrouper toute l'activité transport, intra et inter wilaya, cette infrastructure, sise aux portes de la cité, va à coup sûr apporter un léger mieux à une circulation intra muros devenue avec le temps démentielle. L'ouvrage livré, un premier avis d'appel d'offres a été publié pour la gestion de l'ensemble. Déclaré infructueux, une seconde offre a immédiatement pris la relève.

EL-KSEUR

Fin du calvaire pour les travailleurs de l'EPBTP

Les 265 ouvriers émargeant à l'entreprise de BTP d'El-Kseur ont fini de broyer du noir. La bonne nouvelle est venue d'Annaba où une réunion regroupant la tutelle et la direction de l'unité a décidé de payer sans plus tarder les salaires des travailleurs, huit mois d'arriérés. Rappelons que c'est cette situation qui a conduit le personnel à fermer la route nationale.

KHERRATA

Le poulet s'envole

Après avoir, contraint et forcé, été dans l'obligation de faire l'impasse sur la viande, le poisson (la sardine à 350 DA), la plupart des fruits et légumes, voilà que le citoyen de Kherrata ajoute le poulet sur la longue liste des produits à rayer de son ordinaire. Si jusque-là ces volatiles sont restés abordables, ils viennent de faire une embarquée atteignant des pics indécents : 340 DA le kg.

M. R.

Manifestation anti-Berlusconi à Rome

Des centaines de personnes ont manifesté samedi à Rome et Milan, réclamant la démission du président du Conseil italien Silvio Berlusconi, poursuivi pour des affaires de corruption et de fraude fiscale et mis en cause dans plusieurs scandales de mœurs.

Ces rassemblements sont intervenus à la veille d'un mouvement anti-Berlusconi prévu hier. Des milliers de femmes sont attendues dans les rues de 200 villes d'Italie, pour protester contre le machisme de Berlusconi et le mépris avec lequel il traite les femmes, selon elles.

Samedi, les manifestants se sont livrés à un concert de casseroles, certaines de ces casseroles décorées d'une photo de Berlusconi derrière les barreaux.

Le parquet de Milan veut en effet juger le président du Conseil dans le cadre d'un scandale de prostitution présumée, ce qu'on a appelé le "Rubygate". Silvio Berlusconi est soupçonné d'avoir eu des rapports sexuels tarifés avec une prostituée mineure, une Marocaine âgée de 17 ans à l'époque des faits, ce que tous deux démentent.

Attentat à la voiture piégée dans le sud thaïlandais : 8 blessés

Huit personnes ont été blessées hier dans un attentat à la voiture piégée dans le sud de la Thaïlande, a indiqué la police. L'explosion s'est produite près d'une banque, à Yala, l'une des trois provinces situées près de la frontière avec la Malaisie et placée sous état d'urgence depuis 2005.

Selon un responsable de la police locale, "la bombe était placée dans un extincteur dans un pick-up stationné devant une boutique". "L'explosion a provoqué un incendie dans un magasin proche et a fait huit blessés", a-t-il précisé.

L'insurrection a fait plus de 4.400 morts depuis janvier 2004 dans cette région rattachée à la Malaisie jusqu'au début du 20e siècle et où des groupes rebelles luttent contre la domination de Bangkok.

APS

Plus de quatre millions de Tchadiens aux urnes

Quelque 4,8 millions des 11,1 millions de Tchadiens ont voté hier pour les élections législatives à un tour, en présence de 250 observateurs internationaux et plus de 1600 observateurs nationaux, rapportent les agences de presse.

Si le Mouvement patriotique du Salut (MPS) qui occupe 116 des 155 sièges dominera probablement la future Assemblée (de 188 députés cette fois), ces élections constituent un test pour l'opposition qui n'a pas participé à un scrutin depuis 2002 et espère s'affirmer dans la perspective de la toute proche élection présidentielle, selon les observateurs.

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a admis "quelques manquements sur le terrain", mais dit avoir "réagi promptement quand elle était saisie" et demandé qu'en cas de contestation, "seules les voies de recours prévues par la loi soient utilisées par les partis politiques et les candidats".

Le Tchad doit ensuite organiser le premier tour de la présidentielle le 3 avril et les élections locales en juin 2011.

APS

YÉMEN

Manifestation contre le pouvoir

«Après Moubarak, c'est le tour d'Ali», «dégage Ali !» Après les révolutions tunisienne et égyptienne, le président Ali Abdallah Saleh est confronté à une contestation croissante. 4.000 manifestants ont défilé à Sanaa pour réclamer son départ.

Des manifestants réclament la démission du président Saleh, samedi à Sanaa, la capitale yéménite. (Khaled Abdullah Ali Al Mahdi / Reuters)

Des milliers de jeunes Yéménites ont manifesté, samedi à Sanaa, réclamant le départ du président, Ali Abdallah Saleh, au lendemain de la chute de son homologue égyptien, Hosni Moubarak, sous la pression de la rue. La manifestation a été dispersée par des partisans du parti au pouvoir, le Congrès populaire général (CGP), armés de bâtons et de gourdins mais aussi d'armes blanches. «Après Moubarak, c'est le tour d'Ali», ont scandé quelque 4.000 manifestants, pour la majorité des étudiants, en réclamant le départ du président au pouvoir depuis 32 ans. Aux cris de «Dégage Ali!», «le peuple veut la chute du régime» ou encore «la révolution yéménite après celle de l'Égypte», les manifestants ont défilé de l'université de Sanaa vers le centre de la capitale. Ils sont parvenus jusqu'à la place Tahrir (place de la Libération), place forte de la contestation populaire, où les partisans du parti au pouvoir ont réussi à les disperser. Il n'y a pas eu d'accrochages entre les



Les Yéménites réclament un changement de régime.

protestataires et les partisans du régime, conduits par des dirigeants du CPG, dont au moins deux membres du bureau politique de ce parti, Aref al-Zouka et Abderrahman al-Akwa, également maire de Sanaa.

Quelque 10.000 partisans du président Saleh, dont de nombreux hommes des tribus de la province de Sanaa, occupaient la place Tahrir, où des tentes ont été dressées pour «empêcher l'opposition de venir s'y installer». Plusieurs milliers de manifestants, dont des députés de l'opposition et des militants des droits de l'Homme, avaient déjà manifesté, vendredi soir à Sanaa, pour célébrer le départ du président Moubarak et réclamer la chute du régime du président Saleh. Mais quelques milliers de partisans du CPG avaient fini par les déloger de la place, sans violence.

Après la révolte tunisienne et l'embrase-

ment de l'Égypte, le président yéménite, confronté à une contestation croissante, avait annoncé, le 2 février, le gel des amendements constitutionnels qui lui auraient permis de se présenter à nouveau à l'expiration de son mandat actuel en 2013. Il avait aussi annoncé le report des élections législatives, prévues pour le 27 avril, et dont la tenue, en l'absence d'une réforme politique, était contestée par l'opposition.

Mais l'opposition, galvanisée par la révolte en Tunisie et le mouvement de contestation en Égypte, avait réuni le lendemain des dizaines de milliers de personnes pour réclamer un changement de régime. Il s'agissait du plus grand rassemblement jamais connu contre le régime du président Saleh, dont le pays est l'un des États arabes les plus pauvres.

RI/Libération

ABBAS ANNONCE DES ÉLECTIONS

Le Hamas rejette l'appel

La direction palestinienne a annoncé samedi des élections générales d'ici septembre afin de rétablir sa légitimité, après les fuites sur les négociations avec Israël et la débâcle des régimes égyptien et tunisien, auxquels elle était liée.

Mais tout comme les élections municipales convoquées mardi pour le 9 juillet, une première consultation palestinienne depuis 2006, ces deux scrutins ont aussitôt été rejetés par le mouvement islamiste Hamas au pouvoir à Ghaza et vainqueur des législatives de 2006 rapporte le quotidien Libération.

Le Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (CEOLP), réuni sous la présidence de Mahmoud Abbas, a «décidé de lancer les préparatifs en vue d'organiser des élections présidentielle et législatives dans les prochains mois, pour répondre à la volonté du peuple palestinien, au plus tard en septembre», selon un communiqué lu par le secrétaire général de cette instance, Yasser Abed Rabbo.

Il a appelé "l'ensemble des factions palestiniennes à mettre de côté leurs réserves, notamment leurs différends", en allusion au Hamas.

A Ghaza, le porte-parole du Hamas, Fawzi Barhoum, a rejeté cet appel, comme la mouvement l'avait déjà fait pour le scrutin municipal. "Cette procédure est invalide car le président Abbas n'a aucune légitimité et n'est pas habilité à organiser de telles élections".

Le Hamas conteste la légitimité de M. Abbas, dont le mandat, qui a expiré en janvier 2009, a été prolongé jusqu'à la tenue d'une nouvelle élection présidentielle afin d'éviter un vide institutionnel.

La direction palestinienne a dans le

même temps exprimé son "soutien au peuple égyptien dans sa détermination à apporter du changement et à consolider la démocratie", a indiqué M. Abed Rabbo, une première depuis le début du mouvement de contestation qui a chassé du pouvoir le président Hosni Moubarak.

L'Autorité palestinienne a paru solidaire jusqu'au bout des régimes en place en Égypte, premier pays arabe signataire d'un traité de paix avec Israël et à ce titre acteur clé dans les négociations, et en Tunisie, qui accueillit de 1982 à 1994 la direction palestinienne avant retour à Ghaza.

Elle a même systématiquement empêché les rassemblements de soutien aux soulèvements, au nom de la "non-ingérence dans les affaires de pays frères".

Pour une Autorité palestinienne ballotée par les répercussions de ces mouvements populaires et la diffusion en janvier par la chaîne Al-Jazira de centaines d'archives sur les pourparlers avec Israël de 1999 à 2010,

ces scrutins annoncés représentent un test de sa légitimité dans l'opinion. Mais ils ne devraient se tenir que dans la seule Cisjordanie, compte tenu du refus du Hamas à Gaza, et d'Israël qui interdit toute activité politique palestinienne à Jérusalem-Est, occupée et annexée en 1967.

Les documents publiés par Al-Jazira montrent des négociateurs palestiniens prêts à des concessions importantes sans contreparties apparentes d'Israël sur certains dossiers cruciaux, comme Jérusalem-Est et le sort des réfugiés. Un membre de la direction palestinienne, Saëb Erakat, a d'ailleurs démissionné samedi de ses fonctions de négociateur en chef de l'OLP afin "d'assumer sa responsabilité pour le vol de documents dans son bureau", de surcroît "falsifiés" selon lui. L'Autorité palestinienne avait déjà appelé à des élections générales pour le 24 janvier 2010, avant d'y renoncer face au refus du Hamas de les organiser à Ghaza.

RI Source Libération

Démission de Saëb Erakat, principal négociateur palestinien

Saëb Erakat, principal négociateur palestinien dans les pourparlers de paix avec Israël, a présenté sa démission, samedi 12 février. M. Erakat a expliqué sa démission du 'comité des négociations' palestinien par la 'responsabilité qu'il assumait pour le vol de documents dans son bureau', documents qui selon lui ont été 'falsifiés' intentionnellement. Il faisait référence à des documents diffusés fin janvier par la chaîne Al-Jazira, couvrant les pourparlers de paix depuis 1999, interrompus depuis plusieurs mois. Ces centaines de 'documents confidentiels', selon la chaîne, montraient selon elle que les négociateurs palestiniens étaient prêts en 2008 à d'importantes concessions sur Jérusalem-Est et le sort des réfugiés. Nommé en 2003 chef de l'équipe de négociations de l'OLP, Saëb Erakat était depuis près de 20 ans l'avocat éloquent de la cause palestinienne. Cet universitaire de 55 ans, qui s'exprime dans un anglais parfait, non dénué d'humour, a fait partie de toutes les équipes de négociateurs avec Israël depuis 1991, à l'exception notable de celle qui discuta secrètement les accords d'Oslo en 1993.

Le mouvement islamiste Hamas, qui contrôle la bande de Ghaza, s'est aussitôt félicité de cette démission. Elle «démontre la véracité des documents divulgués», selon le mouvement islamiste.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-CORÉENNE

LES TIC ET LE NUCLÉAIRE, DES CRÉNEAUX PRIVILÉGIÉS



Lire page 12

MEDGAZ : MISE EN SERVICE IMMINENTE D'UN GAZODUC D'ENVERGURE INTERNATIONALE

EN ATTENDANT LE JOUR J

Lire page 13



Equilibre des puissances économiques en 2050

LES PAYS ÉMERGENTS FAVORIS

Lire page 14

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-CORÉENNE

Les TIC et le nucléaire, des créneaux privilégiés

Avec les récentes négociations entre les hauts responsables politiques des deux pays, destinées à booster la coopération bilatérale et l'accroissement

des échanges commerciaux, les observateurs retiennent deux importants secteurs dans lesquels la collaboration pourrait atteindre un niveau élevé.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, le développement des rapports entre les deux pays est susceptible de connaître une nouvelle dynamique dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC) du nucléaire civil et de la construction automobile.

En effet, les potentialités économiques de l'Algérie peuvent être exploitées à bon escient en bénéficiant de l'expérience, du savoir-faire et de l'expertise sud-coréenne sachant que la coopération entre les entreprises des deux pays s'est traduite, dernièrement, par une progression constante, en vertu de la concrétisation de l'accord de partenariat stratégique liant les deux pays depuis mars 2006.

L'évolution rapide des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Corée du Sud a été fulgurante ces dernières années au point où le montant des échanges sont passés graduellement de 10 millions de dollars en 2000 à 2,6 milliards de dollars en 2009 et plus de 3,5 milliards de dollars en 2010.

Sachant que les entreprises et firmes sud-coréennes ont le vif intérêt d'accroître la coopération avec les sociétés algériennes, tous secteurs économiques confondus, et ont réaffirmé leur volonté d'augmenter leur présence en Algérie dans le cadre du principe du partenariat gagnant-gagnant.

En effet, la forte participation des entreprises sud-coréennes aux différentes éditions de la Foire internationale d'Alger (FIA) et les visites régulières des délégations d'hommes d'affaires et d'investisseurs de ce pays en Algérie afin de jauger et ausculter le climat d'affaires et l'environnement législatif et réglementaire, montrent toute la détermination des responsables politiques de la Corée du Sud de dynamiser davantage le développement des rapports économiques des deux pays.

C'est dans l'objectif essentiel de donner un nouveau souffle aux relations économiques des deux pays que les ministres des Affaires étrangères Medelci et Kim Sung Hwan se sont rencontrés au cours de la semaine dernière à Alger où ils ont passé en revue les opportunités de coopération, notamment les TIC, le nucléaire civil, mais également les filières stratégiques de l'industrie agroalimentaire, l'industrie automobile et les équipements électroménagers.

Les opérateurs économiques publics et privés algériens sont très intéressés par la conclusion de contrats et d'accords de coopération avec les entreprises sud-coréennes dont la maîtrise des technologies avancées a été, maintes fois, démontrée.

De nombreux spécialistes et ingénieurs en informatique et en architecture de systèmes algériens ont visité des entreprises en Corée du Sud pour s'enquérir des



C'est dans l'objectif essentiel de donner un nouveau souffle aux relations économiques algéro-coréennes que les ministres des Affaires étrangères Medelci et Kim Sung Hwan se sont rencontrés au cours de la semaine dernière à Alger où ils ont passé en revue les opportunités de coopération.



dernières et plus récentes technologies software et hardware et pour bénéficier, également, d'une formation de haut niveau.

Le développement des nouvelles villes peut aussi constituer un autre volet important de coopération en pensant, notamment, à la promotion et à la modernisation du cyber parc de la nouvelle de Sidi Abdallah, qui pourrait constituer un véritable pôle technologique et de compétitivité, avec toutefois, la détermination de mener à bien le projet de développement de ce lieu stratégique pour la promotion des TIC en Algérie.

Kim Sung Hwan et Medelci ont réaffirmé la volonté des deux gouvernements d'agir pour le renforcement des relations algéro-coréennes en dopant les rapports de coopération.

La partie algérienne a notamment invité les entreprises sud-coréennes à venir s'implanter d'une manière durable en Algérie pour participer au programme de développement de l'Algérie.

Les pouvoirs publics en Algérie ont compris que « la conjoncture est favorable au développement de la collaboration mutuelle », car les deux pays ont réussi à traverser la crise économique mondiale,

sans grand dommage, selon les diplomates.

Le domaine des énergies, en général, et des énergies renouvelables en particulier (solaire, éolienne et photovoltaïque), a été au centre des discussions bilatérales récemment à Alger où les autorités des deux pays ont constaté une progression importante.

Aussi les deux pays vont signer, dans les prochains mois, un accord de coopération dans le domaine du nucléaire pacifique. « Il est question de développer des engagements la coopération industrielle à la faveur de la création d'un fonds de coopération industriel qui est maintenant quasiment finalisé » selon la version officielle.

Alors qu'il est également prévu la création d'un centre africain de technologies avancées (microélectronique, lasers, fusion thermonucléaire...) tandis que la commission mixte des TIC des deux pays devra se réunir au cours du premier trimestre 2010 à Alger.

Par ailleurs, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire de transformation sont susceptibles de connaître une coopération accrue entre les deux pays.

A. A.

STRESSÉS PAR LES ÉVÈNEMENTS EN EGYPTÉ

Les prix des matières premières en dents de scie

Les cours des matières premières ont évolué durant la semaine écoulée au rythme des nouvelles relatives au mouvement de contestation en Egypte, le pétrole, le sucre et les métaux de base refluant nettement alors que l'or et les matières premières agricoles grimpaient à des niveaux inédits.

Les cours du pétrole ont fini la semaine sur une nette baisse juste après l'annonce de la démission du président égyptien Hosni Moubarak, dégringolant de plus de 3 dollars à New York.

Les prix des matières premières alimentaires ont connu des tendances diverses cette semaine, le sucre poursuivant son recul alors que le cacao repartait à la hausse et que l'arabica grimpaient à un niveau plus haut depuis 13 ans.

Les prix du blé, du maïs et du soja ont bondi à des niveaux inédits depuis l'été 2008 cette semaine à Chicago, alors que de nouvelles statistiques américaines et un avertissement de l'ONU sur la récolte chinoise de céréales ont confirmé la faiblesse de l'offre dans le monde.

Le prix de l'or a conforté cette semaine son rebond dans un marché soutenu par les tensions en Egypte, un relèvement des taux chinois et le discours accommodant de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Le cours de l'argent, en revanche, après être grimpé en début de semaine et avoir dépassé la barre des 30 dollars l'once pour la première fois depuis début janvier, a ensuite nettement réduit ses gains, pénalisé par le renchérissement du dollar, qui a encouragé quelques prises de bénéfices.

Le prix du métal gris a terminé vendredi à 30,00 dollars l'once contre 28,91 dollars une semaine auparavant.

Pour les métaux de base, les cours ont fait une pause sur le London Metal Exchange (LME) sur un marché prudent, pâtissant notamment d'un relèvement des taux d'intérêt en Chine et d'un renchérissement de la monnaie américaine, qui rendait moins attractifs les achats de métaux libérés en dollar.

MEDGAZ : MISE EN SERVICE IMMINENTE D'UN GAZODUC D'ENVERGURE INTERNATIONALE

En attendant le Jour J

Installations fin prêtes, fonctionnement et sécurité des équipements approuvés, vanne d'ouverture du

"gaz" montée et scellée, en attendant le jour "J", le Medgaz n'est plus un projet, mais une réalité dont la portée

économique fera la renommée internationale du paisible village côtier de Beni-Saf (Ain Témouchent).

La mise en service prévue dans les tous prochains jours permettra de consolider la position de l'Algérie sur la scène énergétique mondiale parmi les principaux exportateurs comme la Russie ou le Qatar, et confirmer son rôle de partenaire fiable d'une Europe en quête de diversification de ses ressources énergétiques.

"C'est imminent", lançait, le sourire large et les yeux pétillants derrière une fine paire de lunettes, Mohamed Tayeb Cherif, directeur régional Ouest du transport par canalisation (RTO-TRC) de Sonatrach, aux journalistes voulant décrocher le "scoop" pour annoncer le jour "J" de l'ouverture de la vanne qui acheminera le gaz jusqu'à la ville andalouse d'Almeria, pour alimenter l'Espagne, ensuite, peut-être, le Portugal et la France, qui a déjà formulé une demande dans ce sens pour ses régions du Sud.

Le gazoduc devant acheminer directement vers l'Espagne une quantité annuelle de 8 milliards de mètres cubes appelée à doubler à moyen terme est alimenté par le pipe GZ4, exploité par la RTO, et qui prend son départ du gisement de Hassi R'mel traversant cinq wilayas (Laghouat, Djelfa, Tiaret, Mascara et Ain Témouchent) sur une distance de 638 km pour arriver au terminal de Beni Saf.

Ce dernier, exploité par la TRC, est équipé d'une station de filtrage destinée à nettoyer le gaz des impuretés, une autre de détente pour comprimer le gaz et une dernière pour le comptage de la quantité exportable. Chacune de ces stations est composée de quatre unités afin d'assurer la continuité de la livraison, assurait devant des journalistes invités à une visite guidée au site, Ahmed Errih, cadre technique de la RTO.

"Il y a toujours une unité qui fonctionne et trois autres en stand-by pour intervenir en cas de panne. On a tout anticipé", soutenait d'un ton rassurant M. Tayeb Cherif.

Dotée d'un logiciel de calcul dont la marge d'erreur est de moins de 0,001%, la station de comptage a pour rôle de comptabiliser par mètre cube les quantités de gaz à livrer à l'Espagne. Un rapport sur le volume exporté est approuvé chaque 24 heures par un représentant du fournisseur (Sonatrach), du client (consortium Medgaz) et de l'autorité chargée de contrôler le commerce extérieur (les Douanes algériennes).

Cette infrastructure est alimentée en électricité



par deux turbo générateurs avec possibilité de recourir, en cas de panne, au réseau de Sonelgaz.

Un système de télécommunications avancé est également mis en place pour contrôler le fonctionnement du terminal et assurer une intervention rapide en cas d'incidents.

Objectif : 16 milliards m³ à moyen terme

Un mur en grillage sépare le terminal à la station de compression, réalisée par le consortium de Medgaz. Cette dernière est équipée de trois unités de compression, dont une seule sera mise en service, tandis que les deux autres prennent le relais en cas de panne.

Pas loin de ces unités de compression, se trouve le début du gazoduc rehaussé d'une vanne fermée et scellée, en attendant le feu vert pour libérer le gaz.

Un autre bout de pipe est déjà dressé pour porter la livraison de ce gazoduc, qui a coûté près d'un milliard d'euros, à 16 milliards m³ par an à moyen terme.

"Vous voyez que tout est fin prêt, les essais techniques de fonctionnement des équipements de traitement et de compression, d'alimentation en énergie ainsi que la sécurité des installations, entamés en juin 2009, étaient bouclés il y a plusieurs mois, alors que la mise à gaz expérimentale des équipements a été effectuée début novembre 2010",

affirme M. Beddad.

Sur le plan des incidences sur l'environnement, aucun risque n'est à craindre dans ce sens, relevait par ailleurs un ingénieur de la RTO.

"Tous les aspects liés à l'environnement étaient pris en charge depuis la phase conception. Donc, aucun risque de pollution terrestre ou maritime n'est à craindre, ni pour la région ni pour le reste du tracé du projet", assure cet ingénieur.

Long de quelque 1.050 km dont 550 km sur le territoire algérien et d'une profondeur de plus de 2.000 mètres sous la Méditerranée, il a une capacité totale de 11,4 milliards m³ par an dont 8 milliards m³ destinés à l'exportation.

En Algérie, il va alimenter plusieurs installations en gaz, notamment les centrales électriques de Hadjret Ennos (Tipasa) via une déviation vers l'est, et de Terga (Ain Témouchent) ainsi qu'une partie de la zone industrielle d'Arzew à Oran.

Le consortium Medgaz, créé en vue de la réalisation du gazoduc sous-marin devant relier l'Algérie (Beni Saf) à l'Espagne (Almeria), a été transformé en 2004 en société de construction après avoir achevé les études de faisabilité.

La groupe algérien Sonatrach est majoritaire dans l'association avec 36% des actions. Iberdrola et Cepsa (Espagne) en détiennent 20% chacune, alors qu'Endesa (Espagne) et GDF-Suez (France) disposent de 12% chacune. APS

Un gazoduc d'envergure internationale

Le Medgaz, dont la mise en service est "imminente", est le troisième gazoduc reliant l'Algérie à l'Europe, après le Transmed et le GME, auxquels va s'ajouter un quatrième gazoduc, le Galsi, encore en projet, qui devrait fournir du gaz algérien à l'Italie.

Le Medgaz, d'une longueur de 1.050 km dont 550 km sur le territoire algérien et d'une profondeur marine de plus de 2.000 mètres pour un investissement de près d'un milliard d'euros.

Il s'agit d'un projet international et multidisciplinaire qui ouvre la voie la plus directe et la plus économique pour l'approvisionnement en gaz naturel du sud de l'Europe.

Medgaz contribuera, d'une part, à améliorer la sécurité des approvisionnements, étant donné qu'il reliera directement le marché européen à la source d'approvisionnement en gaz algérien, et, d'autre part, c'est la voie la plus économique pour acheminer le gaz naturel au sud de l'Europe.

Sa capacité initiale est de 8 milliards de mètres cubes par an extensible à 16 milliards sur le moyen terme avec la mise en place d'une deuxième ligne.

Le diamètre du tube est de 24 pouces (0,6 mètre) pour une pression de 40 bars permettant une vitesse de propulsion de 6 mètres par seconde, soit plus de 21 km/heure.

Avec une telle vitesse, le premier mètre cube de gaz atteindra le terminal d'Almeria (sud de l'Espagne) en une dizaine d'heures.

Le Medgaz est alimenté à partir du gisement de Hassi R'mel (Laghouat) via par le pipeline GZ4 d'une longueur de 638 km et un diamètre de 48 pouces (1,2 mètre) et qui traverse cinq wilayas (Laghouat, Tiaret, Mascara, Oran et Ain Témouchent).

D'une capacité totale de 11,4 milliards m³ par an, ce pipeline alimente, outre le Medgaz, plusieurs installations, notamment les centrales électriques de Hadjret Ennos (wilaya de Tipasa) via une déviation vers l'est, et de Terga (wilaya de Ain

Arzew). Il est composé, dans sa partie algérienne, d'une station de compression comprenant trois turbocompresseurs équipés de turbines fabriqués par la firme britannique Rolls Royce ainsi que la part "on-shore" du gazoduc.

Dans sa partie ibérique, le projet comprend un terminal de réception situé près du port de la ville d'Almeria dans le sud de l'Espagne.

Le consortium Medgaz, créé en vue de la réalisation du gazoduc sous-marin devant relier l'Algérie (Beni Saf) à l'Espagne (Almeria), a été transformé en 2004 en société de construction après avoir achevé les études de faisabilité.

PROJET DE BUDGET 2012 DES USA

Test de l'engagement du pays vis-à-vis du G20

Le gouvernement américain publie aujourd'hui son projet de loi budgétaire pour l'exercice 2012 que les derniers chiffres du Bureau du budget du Congrès (CBO) situent à 1.100 milliards de dollars, soit 7,0% du Produit intérieur brut (PIB).

Selon les analystes, le niveau du déficit budgétaire de l'Etat fédéral pour cet exercice-là donnera une idée de la volonté des Etats-Unis de réduire son endettement public à quelques jours d'une réunion des ministres des Finances du Groupe des Vingt pays les plus riches de la planète.

Les ministres des Finances du G20 qui doivent se retrouver les 18 et 19 février à Paris se sont engagés à réduire leurs déficits afin d'aider au rééquilibrage de l'économie planétaire.

Le président de la Banque centrale américaine (Fed), Ben Bernanke, a exhorté mercredi gouvernement et élus à prendre au plus vite des mesures concrètes pour faire baisser le déficit afin d'éviter d'avoir à le faire plus tard dans l'urgence sous la pression des marchés.

Le déficit budgétaire de l'Etat fédéral campe au sommet depuis plus de deux ans. Après avoir atteint un record à plus de 1.400 milliards de dollars pour l'exercice 2009 (10,0% du PIB), il est retombé un peu au-dessous de 1.300 milliards (8,9% du PIB) en 2010. Le Bureau du budget du Congrès (CBO) estime qu'il devrait toucher un nouveau record proche de 1.500 milliards de dollars (9,8% du PIB) pour l'exercice actuel - qui s'achèvera le 30 septembre - pour lequel la loi de programmation n'a toujours pas été votée, faute d'accord au Congrès. Alors que les républicains, désormais majoritaires à la Chambre basse, réclament des coupes claires dans les dépenses de l'Etat fédéral et des réductions d'impôts, le gouvernement a promis de limiter de façon conséquente les dépenses de l'Etat mais "d'une manière qui soit favorable à la croissance". Dans son discours de politique générale du 25 janvier, le président américain Barack Obama a mis l'accent sur les "investissements" que l'Etat veut réaliser pour la recherche et le développement, les infrastructures, ou les énergies non-fossiles, plus que sur la façon dont il coupera dans les dépenses.

ENERGIE EN ARABIE SAOUDITE

Deux sociétés sud-coréennes remportent des contrats de 2,5 Mds de dollars

L'Arabie Saoudite a confié à deux sociétés de construction sud-coréennes la réalisation d'une usine de gaz au nord de Jubail, aux termes d'un contrat combiné de 2,5 milliards de dollars, ont indiqué dimanche les deux sociétés. SK Engineering and Construction a remporté un contrat de 1,9 milliard de dollars et Samsung Engineering un autre de 600 millions de dollars pour la construction de l'usine d'une capacité de traitement de 70 millions de m3 de gaz par jour.

L'usine, qui entrera en fonction en 2014, sera la plus grande d'Arabie saoudite, selon la même source.

EQUILIBRE DES PUISSANCES ÉCONOMIQUES EN 2050

Les pays émergents favorisés

La configuration de l'équilibre des puissances économiques sera totalement modifiée en 2050, au profit des pays en développement et émergents au détriment des nations occidentales, révèle une étude de la banque britannique HSBC.

Avec ce nouvel ordre, "les Etats-Unis auront perdu leur statut d'intouchable "hyper puissance" parmi les dix premiers pays, les pays européens dégringoleront du classement des pays les plus riches, certains plus que d'autres, et quelques nations que l'on n'attendait pas réaliseront des progressions spectaculaires", explique HSBC dans son étude.

La Chine, aujourd'hui troisième derrière le Japon, ravira aux Etats-Unis définitivement déchu de leur titre de première puissance mondiale, leur place après quatre décennies d'une croissance annuelle supérieure à 4%.

En l'espace de quarante années, le revenu annuel par habitant aura explosé de 625%, selon HSBC, pour atteindre 17.300 dollars, soit la plus forte progression, devant l'Inde (+540%).

Principale raison de la chute prévue par les experts, des Etats-Unis de la première place des économies les plus riches, "une croissance annuelle anémique qui s'établira lors des quatre décennies à venir au mieux à 2,1% en moyenne, entre 2040 et 2050, au pire à 1,1% entre 2010 et 2020".

Avec ces données, "les Américains ne pourront même pas se consoler avec leur revenu par habitant, qui restera le deuxième plus important derrière le Japon en 2010 comme en 2050".

Au troisième rang des plus fortes économies arrivera l'Inde, dont le PIB dépassera dans 40 ans, les 8.000 milliards de dollars, et lui fera donc gagner cinq places dans ce classement, selon les experts de la banque.

Toutefois, "les Indiens pourront regretter que cette formidable croissance leur profite assez peu, car en 40 ans, le revenu par habitant progressera certes de 540%, mais il n'atteindra que 5.060 dollars, le plus faible montant de ces 20 pays les plus riches".

Par contre, l'économie japonaise pourrait pâtir de mauvais résultats qui lui feront perdre des gallons, soit deux places au classement mondial des PIB en 2050, pour s'installer au 4e rang.



Le brics (Brésil, Russie, Inde, Afrique du Sud).

"La progression du revenu par habitant sera la 2e plus faible de ce top des pays les plus riches, soit +60% contre +110% pour l'Allemagne ou +188% pour le Brésil. Seuls les Etats-Unis font pire : +52%. Malgré cette faible hausse, les Japonais conserveront leur première place des revenus par habitant les plus élevés", révèle l'étude.

Même tendance pour l'Allemagne qui perdra une place d'ici 2050 pour s'installer au 5e rang, mais les Allemands pourront se consoler avec leurs revenus par habitant. A 25.000 dollars, ils occupent actuellement la 6e place de ce classement.

En 2050, ils atteindront la 3e marche, grâce à une progression de 110% (13e plus forte).

L'économie du Royaume-Uni aura perdu en 2050 un cran de sa superbe en tombant au 6e rang, selon l'étude qui ajoute qu'elle en perdra 3 au classement des pays au plus fort revenu par habitant parmi les nations qui composeront les futures économies les plus riches.

Entre 2010 et 2050, ce revenu n'augmentera que de 79%, soit la 4e plus faible progression. Il faut dire que la croissance annuelle moyenne britannique ne dépassera pas les 2% avant la décennie 2040-2050.

Au 7e rang arrivera le Brésil qui aura gagné deux places en 2050, selon les experts de la HSBC qui anticipent une croissance annuelle solide pour le pays durant cette période.

Le taux de croissance brésilien s'établira à +3,3% en moyenne entre 2010 et 2020, +2,9% entre 2020 et 2030, +2,9% entre

2030 et 2040 et +2,8% entre 2040 et 2050, alors que le revenu par habitant, grimpera de 188% à 13.500 dollars.

Les performances du Mexique lui feront gagner au cours des 40 années à venir 5 places et s'installera ainsi au 8e rang, pour PIB par habitant qui sera multiplié par 3,5 pour s'établir à 21.800 dollars.

Toutefois, ce montant ne place le Mexique qu'à la 14e nation sur 20 sur ce critère, alors qu'elle occupe actuellement la 12e position (parmi les 20 pays du classement 2050).

Pour ce qui est de la France, le pays ne devrait pas briller par ses indicateurs, à en croire la banque pour qui le pays aura perdu 3 places au classement, la 2e plus forte chute de ce top après l'Italie et à égalité avec l'Australie.

Le revenu par habitant des français ne croîtra que de 70%, 3e plus faible progression, ce qui confèrera au pays la 8e place dans le classement de la banque. le 7e actuellement.

Le Canada est l'unique nation de ce classement des pays les plus riches en 2050 à conserver son actuelle 10e place.

En revanche, le pays perdra une place au classement des revenus par habitant. Avec une progression de cet indicateur de 95,5%, pour atteindre les 51.500 dollars, le Canada tombe au 5e rang.

Il faut savoir enfin que la croissance annuelle moyenne du Canada sera comprise entre 2,1% et 2,6% lors des quatre décennies à venir, selon la banque.

GRANDE-BRETAGNE

Les coûts de production augmentent de 13,4%,

Les coûts de production ont augmenté de 13,4% en Grande-Bretagne après la forte hausse des matières premières, notamment du pétrole, a indiqué samedi l'Office national des statistiques (ONS).

De fortes augmentations des coûts du pétrole, des métaux et des matières importées ont poussé la hausse les prix des intrants des producteurs à 13,4%, selon cet organisme.

Le principal facteur de l'augmentation des coûts de fabrication a été un bond de près de 29% dans le prix du pétrole brut, la plus forte hausse depuis mai dernier. Après les bouleversements qui se sont produits en Egypte, les prix du pétrole ont grimpé à 102 dollars le baril.

Les prix des métaux importés ont augmenté de 26,4% le mois dernier par rapport à 2010, tandis que d'autres matières premières importées ont augmenté de 11,4%. Les coûts des produits alimentaires ont enregistré une hausse de 11,2%.

Les chiffres montrent également que les prix départ-usine ont augmenté de 4,8% au cours des 12 derniers mois.

Les chiffres publiés par l'ONS sont susceptibles d'inquiéter la Banque d'Angleterre, du fait que l'augmentation des coûts des matières premières devrait se répercuter sur les prix à la consommation.

L'inflation des prix à la consommation a atteint 3,7% en décembre, près du double de l'objectif de 2% fixé par la Banque.

En outre, l'augmentation en janvier de la TVA devrait pousser davantage le coût de la vie en Grande-Bretagne. Le gouverneur de la Banque, Mervyn King, a estimé le mois dernier que l'inflation atteindrait 5% dans les prochains mois avant de retomber l'an prochain.

La Banque d'Angleterre a décidé de maintenir ses taux d'intérêt à 0,5% jeudi pour le 23e mois d'affilée, mais les économistes prévoient une hausse des taux d'intérêt au cours de cette année, probablement en mai. Récemment, le vice-gouverneur de la Banque d'Angleterre Charles Bean a affirmé que "le boom mondial des prix des matières premières pourrait obliger une hausse des taux d'intérêt".

SALON DU LIVRE DE CASABLANCA

Forte demande pour l'édition algérienne

L'édition algérienne dans ses différentes disciplines enregistre une forte demande de visiteurs, notamment marocains, au Salon international d'édition et du livre (SIEL) de Casablanca, organisé sous le thème "La lecture pilier de la société du savoir", a-t-on constaté sur place.

Cette demande s'est traduite, au deuxième jour de cette manifestation culturelle, par l'excellente vente de livres concernant tous les thèmes exposés au stand de l'Algérie, a indiqué un membre de la délégation algérienne. "Nous espérons épuiser au moins 80% des 4.000 livres, ramenés d'Alger et comportant environ 1.000 titres, et ce, malgré l'exiguïté de l'espace alloué (48 m²), et le mauvais emplacement du stand", a précisé M. Mohamed Iguer, responsable-gestionnaire du stand.

Selon un accord de réciprocité entre le SIEL et le Salon international du livre d'Alger (SILA), les stands alloués à chacun des deux pays (Algérie, Maroc) lors de l'organisation de salons sont gratuits, a précisé M. Iguer. L'engouement du public, toutes tranches d'âge confondues, et des institutions culturelles et universitaires du Maroc dénote l'intérêt porté au monde de l'édition en Algérie dans ses trois langues (arabe, amazighe et français), a-t-il souligné en ajoutant que "les prix affichés et les réductions proposées (-30 %) ont encouragé le lectorat marocain à acheter le livre algérien en connaisseur". M. Iguer a ensuite indiqué que les livres qui se vendaient le plus sont ceux ayant trait au droit, à la littérature en arabe et en français et à l'amazighité. Trente-deux maisons d'édition



algériennes dont trois publiques (ENAG, ANEP et OPU) sont présentes à ce salon proposant des thèmes variés tels que la littérature, les sciences sociales, le livre universitaire scientifique, le livre d'art, l'histoire, l'art culinaire et le livre pour enfants.

Par ailleurs, des intellectuels algériens seront présents à ce rendez-vous culturel annuel. Ainsi, les écrivains algériens Rachid Boudjedra et Wassiny Laaredj participeront aux côtés d'autres intellectuels arabes aux séminaires sur le roman arabe qui se tiendront samedi prochain. Les deux intellectuels algériens interviendront respectivement sur le thème de "la question de l'expérience dans le roman arabe" et dans celui de "la question de la culture dans le Monde arabe d'aujourd'hui".

De son côté, la poétesse algérienne Samira Negrouche, invitée aux rencontres sur la traduction et la poésie à Fès sera également présente mardi prochain pour participer à la

rencontre sur « les carrefours poétiques ».

De même, un hommage sera rendu à l'Algérien Mohamed Arkoun, intellectuel, philosophe et historien de l'Islam, décédé en 2010, lors d'une rencontre programmée lors de ce salon dont une salle porte son nom.

D'autre part, le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran prend part à cette manifestation culturelle pour faire découvrir sa panoplie de titres édités notamment la revue "Insaniyat" et nouer des relations d'échanges et de partenariat avec des organismes étrangers similaires.

Ouvert officiellement, jeudi soir, par le Premier ministre marocain Abbas El Fassi qui a rendu visite au stand de l'Algérie, cette 17e édition du SIEL (11 au 20 février) dont l'Italie est l'invitée d'honneur regroupe quelque 724 éditeurs et exposant de 42 pays.

APS

PORTAILS CULTURELS EN LIGNE

Quand la Toile se met au service des arts

Connaître la date d'un concert de musique, s'informer sur la parution de nouvelles publications ou tout simplement lire la biographie de son chanteur préféré ne nécessite pas forcément la consultation de documents en papier. Il suffit, désormais, d'un simple clic sur les liens proposés par une variété de sites Internet dédiés à l'actualité culturelle. Passionnés d'arts, internautes curieux ou intéressés par la chose culturelle et même les professionnels dont les métiers sont liés aux arts peuvent ainsi grâce à la navigation sur la Toile, consulter des sites offrant une matière diversifiée allant de la simple vulgarisation, aux rendez-vous événementiels, jusqu'à des thèmes spécialisés ou plus pointus sur la vie culturelle algérienne.

Portails culturels, cyber-magazines, blogs personnels, guides et autres espaces virtuels, qui fidélisent de plus en plus les usagers, sont en passe de devenir incontournables auprès des internautes, nombreux à apprécier cette intrusion, certes encore timide, du multimédia dans le domaine des arts et de la culture. En surfant sur les sites spécialisés, le visiteur est d'emblée accroché par l'animation et l'habillage de leurs pages d'accueil ainsi que par la multitude des liens proposés (biographies, sorties, news, littérature, arts plastiques...).

D'autres proposent même la météo et des adresses de la presse écrite et audiovisuelle algérienne. Par exemple, les portails culturels "Planet-dz.com" et "Kherdja.com", créés depuis une dizaine d'années par des jeunes mordus du web, proposent des comptes rendus des conférences données par des intellectuels, des hommes et des femmes de lettres ainsi que divers articles de presse,

sans oublier, bien sûr, les dates des rencontres culturelles programmées.

Le tout en temps réel. Eclectiques, ces deux portails répondent à tous les goûts : On y trouve les dates des ventes-dédicaces de livres, les rendez-vous de concerts de musique, des vernissages d'expositions d'arts plastiques et de photographies, et les nouvelles sorties de films dans les salles ou en DVD. Des adresses d'établissements artistiques ou d'associations à caractère culturel sont également mises à la disposition du visiteur de ces sites, dont la mission principale consiste, d'une part, à informer et d'autre part, à promouvoir les productions musicales, littéraires, théâtrales ou cinématographiques. -Visiter les œuvres de Yasmina Khadra, D'Issiakhem ou de Zoulikha- Les Algériens qui font le bonheur de la scène artistique outre-méditerranéenne et les écrivains et intellectuels expatriés ne sont pas en reste. La Toile leur consacre des sites Internet aussi bien qu'aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger. A ce propos, deux portails culturels s'imposent, en l'occurrence "Algériades.com" et "Bledconnexion.com".

Ils consacrent la majorité de leur espace aux rendez-vous et aux tournées artistiques qu'animent des artistes ou des groupes de musique algériens et même maghrébins dans les capitales européennes. La présentation d'ouvrages de grands noms de la littérature algérienne d'expression française, comme Yasmina Khadra, Assia Djebbar et Mayssa Bey, pour ne citer que ces auteurs, est fortement présente dans "Algériades.com" sous un habillage riche en couleurs, accompagnées de photographies. "Bledconnexion.com" apporte, quant à lui,

une note particulière au patrimoine musicale algérien avec ses différents genres et styles, du bédouin au le rock algérien, en passant par le raï et le chaâbi.

Les nostalgiques peuvent y trouver des vidéos des pionniers de la chanson algérienne, qu'elle soit citadine ou bédouine. Ils peuvent ainsi écouter et/ou regarder Zoulikha, Teldja, Rabah Deriassa ou encore Sami El-Djazaïri, interpréter des titres phares de leur répertoire. Des extraits sonores des premiers 45 tours de chanteurs algériens sont également disponibles. Pour la qualité du son, tout dépendra de la date de l'enregistrement et bien évidemment du débit de la connexion. "Bledconnexion.com" qui se veut un cyber-magazine culturel conçu pour la promotion de la culture algérienne et sa vulgarisation, joue en même temps un rôle de mémoire et de sauvegarde du patrimoine algérien. Il se présente comme une sorte d'archives virtuelles.

Agenda des activités culturelles d'artistes algériens d'ici et d'ailleurs, nouvelles publications, articles de presse, portraits, biographies, extraits audiovisuels, déclarations télévisées d'artistes et d'autres informations mises en ligne, semblent occuper une place prépondérante sur le web et répondent à tous les goûts. Sans éclipser les supports en papier, l'apport du Net au vaste monde de la culture en termes d'information, de vulgarisation, de promotion et de mémoire, s'affirme et s'impose de jour en jour. A parier que l'extension du multimédia et de l'usage du Net irriguera, en retour, la culture algérienne en permettant l'émergence d'expressions culturelles nouvelles.

APS

FORTERESE NATURELLE DE
KEF TAZROUT

L'autre berceau des Fatimides

Culminant à plus de 1.000 m, "Kef Tazrout", dans la wilaya de Mila, a constitué depuis la préhistoire une forteresse naturelle pour les populations qui se sont établies dans cette région.

Aujourd'hui, ce mont situé à 7 km au nord-ouest de Ain Melouk, où fut fondée la première maison de l'Hégire des ismaélites, est devenu un site archéologique de premier ordre de la wilaya de Mila. Selon Amar Nouara, responsable de l'antenne de Mila de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, c'est dans cette forteresse naturelle que s'établirent les prosélytes de l'école ismaélite, fondateurs de la dynastie des Fatimides, avant de rejoindre Ikdjen, près de Beni-Aziz, dans la wilaya de Sétif. C'est là que fut installé le quartier général de Abou Abdallah le fatimide lorsqu'il entreprit de conquérir à sa doctrine la tribu des Kotama qui joua un rôle déterminant dans la fondation de la dynastie des fatimides en l'an 902 de l'ère chrétienne. Le site situé près de la mechta de Ain Bezat conserve les traces des nombreuses civilisations qui s'y sont succédées depuis la préhistoire, à la période fatimide en passant par la période romaine. Concernant cette dernière période, les vestiges sont aussi nombreux que variés, comme les inscriptions incrustées dans la pierre, notamment un important passage gravé racontant l'histoire d'une dame noble d'origine berbère qui portait le nom de Antonina Sator Nina et qui a vécu au 1er siècle de l'ère chrétienne sous l'empereur Antonin le Pieux. Au sein de la forteresse de Kef Tazrout, dont le nom signifie en berbère la colline rocheuse, il a également été découvert deux sites funéraires romains et des mosaïques.

Le site qui s'appelait également "la ville", avait une porte d'accès aménagée à même le rocher et qui est toujours empruntée par les habitants de la localité pour déposer des offrandes et autres rituels témoignant de l'importance des lieux dans la mémoire collective. C'est dans cette endroit au relief accidenté que s'est réfugié, pour une période, le leader fatimide soutenu par la tribu des Kotama, qui organisa ensuite une attaque contre la cité voisine de Mila qui fut la première ville de la dynastie Aghlabide à tomber sous la coupe des fatimides. Ces derniers fondèrent par la suite, en 920, leur Etat à Mahdia en Tunisie avant que le chef de file El Mouez li din Allah ne déplace sa capitale en Egypte où il fonda le Caire et édifia la mosquée d'El Azhar grâce aux bras de la tribu de Kotama. La preuve que la forteresse de Tazrout fut une place importante est également donnée par les traces qu'elle a laissées dans des publications de l'époque où elle fut notamment citée dans le livre du voyageur Ibn Hauquqel "Voies et royaumes".

Dans son jardin implanté sur le versant de la colline, un agriculteur privé a découvert des mosaïques multicolores et exhumé, en creusant un puits, un bassin de 5 m de long, 3 m de large et 1,5 m de profondeur, ainsi que des restes de canalisations qui laissent supposer l'existence d'un bain romain à cet endroit. De nombreuses inscriptions et écritures latines ainsi que des sites funéraires trouvés ici laissent également supposer l'existence d'un village romain d'une superficie de 10 hectares, situé non loin de là, sur la colline donnant sur la mechta Naâmourne où de grandes quantités de pierres ont été réutilisées par la population locale pour la construction de leurs habitations.

Une canalisation en terre cuite a également été mise au jour lors d'une crue de l'Oued Lahdjar Lahmar séparant la forteresse de Kef Tazrout du village romain. La canalisation en question acheminait l'eau depuis une source encore en service à ce jour et portant le nom de Ain Essatha Essegghira. Ce site d'une très grande importance historique, au potentiel touristique certain, mérite, estiment des habitants de cette région, d'être mis en valeur et ses vestiges archéologiques conservés, au même titre que les nombreux autres sites archéologiques de la wilaya de Mila dont 7 seulement sont classés.

APS

APRÈS AVOIR ACCOMPAGNÉ LE SOUDAN AUX QUARTS DE FINALE

Les Verts pensent au prochain adversaire

La sélection algérienne de football et son homologue soudanaise avaient non seulement partagé le gain de l'ultime confrontation du premier tour, mais également elles ont partagé la satisfaction ainsi que la joie d'être en quarts de finale de la deuxième édition de la coupe d'Afrique des nations réservée essentiellement au produit local, qu'abrite actuellement le Soudan.

PAR MOURAD SALHI

Les Algériens ont réalisé l'essentiel, place maintenant au bilan de cette première étape. Abdelhak Benchikha après cette qualification très méritée aura devant lui presque une semaine pour corriger toutes les lacunes, et mettre en place une vraie tactique qui lui permet d'atteindre son objectif principal fixé pour cette participation. A la deuxième position de leur groupe, les coéquipiers de Soudani affronteront le 18 de ce mois le premier du groupe B. En attendant la dernière journée du groupe B qui devait avoir lieu hier, l'Afrique du Sud vient en tête du classement général avec deux victoires. Un seul point contre le Zimbabwe en match comptant pour la troisième et dernière journée lui permet de terminer le premier tour leader, et affronter l'Algérie en second tour. Le deuxième ticket de ce groupe se joue entre le Niger et le Zimbabwe puisque le Ghana a définitivement mis fin à sa qualification après la deuxième défaite. Les poullains de Abdelhak Benchikha qui avaient besoin d'un seul petit point devant le pays organisateur pour valider leur ticket du deuxième tour, ont fait l'essentiel face à cette formation soudanaise, bien en place et soutenue surtout dans sa mission par son large public. C'était prévisible, le Soudan avec



deux victoires dans son escarcelle à bel et bien assuré sa qualification, et l'Algérie qui a devancé son poursuivant direct, le Gabon avec un total de trois points, avait besoin d'un match nul seulement pour atteindre son objectif. Il faut le dire, l'enjeu a pris le pas sur le jeu. La partie entre les deux sélections n'a pas atteint des sommets sur le plan technique, le plus important était clair, le résultat. Ce n'était par évident de jouer contre une équipe déjà qualifiée, sur le plan mental, l'adversaire était meilleur. Les Verts quant à eux se sont contentés dans la plupart du temps de gérer seulement les débats pour éviter d'encaisser un but. Mis à part quelques tentatives offensives, le onze algérien a décidé de maintenir la même cadence pour terminer cette

ultime rencontre avec le partage des points. Certes, le premier objectif assigné à cette équipe nationale en terre soudanaise a été bel et bien atteint avec cette honorable qualification aux quarts de finale, mais beaucoup reste à faire pour cette jeune équipe qui compte des éléments très importants qui pouvaient rivaliser avec n'importe quelle autre équipe, mais un sérieux travail de cohésion attend Benchikha dans les jours à venir. En trois matchs disputés au premier tour de ce rendez-vous africain, les camarades de Djabou ont inscrit quatre buts, deux buts face à l'Ouganda en premier match et deux autres face au Gabon, contre trois encaissés. M. S.

ABDELHAK BENCHIKHA À PROPOS DU PROCHAIN TOUR

«Il faut aborder les quarts avec un autre état d'esprit»



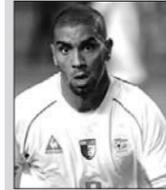
Le sélectionneur de l'équipe algérienne A' Abdelhak Benchikha a affirmé que le onze national doit aborder la deuxième phase du Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2011 avec un autre état d'esprit pour espérer aller loin dans la compétition. "Nous allons maintenant disputer de véritables matches de coupe. On n'a pas droit à l'erreur, ce sera un autre état d'esprit. Il nous faut une bonne organisation. Nous sommes sereins, nous allons jouer le tout pour le

tout, on n'a rien à perdre. Sur un match tout peut arriver", a déclaré à l'APS, Abdelhak Benchikha, visiblement ravi après la qualification de son équipe en quarts de finale grâce au nul décroché face au Soudan (0-0). Les partenaires de Hilal Soudani qui ont terminé la phase de poules de la compétition en deuxième position avec cinq points, derrière le Soudan, pays organisateur (7 points), seront fixés dimanche soir sur leur prochain adversaire en quart de finale (le premier du groupe B) bien que tout semble indiqué que ce sera l'Afrique du Sud, leader de la poule avec six points. "Sincèrement, je n'ai pas de préférence, et je n'accorde pas d'importance au nom de notre prochain adversaire. Nous avons des CD sur toutes les autres équipes. Nous sommes préparés en conséquence" a souligné le coach national qui va consacrer plus de temps de récupération à ses joueurs, lors des prochains jours. "Nous allons faire un bilan de notre parcours dans cette compétition. Nous allons discuter avec les joueurs sur la rencontre du Soudan et comment on s'est qualifiés pour les quarts de finale", a expliqué Benchikha, conscient que le plus difficile reste à faire pour une équipe qui n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière. Contre les Soudanais, les Algériens ont joué la peur au ventre, ce qui explique en partie la fébrilité de certains compartiments du jeu et les erreurs techniques commises. "Nous avons joué face au Soudan sur les nerfs. Le résultat a pris le pas sur le jeu. Le match a été

difficile face à une équipe déjà qualifiée. Nous voulions inscrire un but mais au même temps on craignait d'en prendre, c'est une problématique que seuls les entraîneurs connaissent", a précisé le sélectionneur national qui espère bien voir son équipe dans un meilleur jour vendredi prochain en quart de finale. "Nous avons le temps de bien préparer notre match des quarts de finales. Quel que soit l'adversaire, le match sera difficile pour les deux équipes. Il faut être costaud et déterminé pour espérer passer l'écueil de ce tour. Mais nous sommes confiants", a-t-il conclu. APS

DECLARATIONS

Khaled Lemmouchia



Je pense que notre prestation n'a pas été extraordinaire, il faut dire que l'enjeu est très important. Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits, puisque le premier objectif est atteint avec cette qualification. Maintenant, il faudrait bien préparer la prochaine rencontre, elle sera encore plus difficile, un véritable match de coupe. Nous avons le temps pour corriger nos erreurs et mieux aborder le prochain rendez-vous.

Yahia Cherif



Je suis très content par cette qualification, ça n'a pas été facile contre une bonne équipe du Soudan qui a joué le jeu. Nous avons joué le match avec une pression énorme. Nous avons décroché la qualification. Je suis heureux d'avoir participé à la rencontre et contribuer à la qualification qui n'a pas été facile.

Hocine Metref



Le plus important pour nous c'est la qualification. C'était un match stressant face à un adversaire décidé à gagner. L'équipe été solidaire sur le terrain et a bien géré la rencontre. Le plus difficile est à venir. On va savourer cette qualification méritée et après on pensera au match des quarts de finale.

Hadj Aissa



Nous avons joué la peur au ventre. Le match a été extrêmement difficile contre une bonne équipe du Soudan. Les joueurs étaient concentrés du début jusqu'à la fin. Je dédie cette qualification au peuple algérien.

Mohamed Abdellah Mazda



Je félicite l'Algérie pour sa qualification. Nous avons joué la rencontre l'esprit libéré contrairement à l'équipe algérienne. Nous avons laissé sur le banc quatre joueurs clés pour éviter des cartons jaunes. Nous avons affronté une équipe algérienne bien organisée. Chaque équipe a eu des occasions de marquer. Je suis satisfait de la prestation de mes joueurs. Ils ont gardé leur esprit combatif, c'est très encourageant pour la suite de la compétition. Il reste le problème de l'inefficacité de l'attaque qu'il faut résoudre. Nous avons de jeunes joueurs qui manquent d'expérience.

MAROUANE CHAMAKH

«On est sur la bonne voie avant le match contre l'Algérie»



L'attaquant marocain de l'équipe anglaise d'Arsenal, Marouane Chamakh a déclaré que la sélection marocaine de football était sur la très bonne voie avant le match de qualification pour la CAN 2012 contre l'équipe nationale algérienne le 27 mars prochain à Annaba. "On est sur la très bonne voie pour le match de l'Algérie, sans nous enflammer", a déclaré dimanche Chammakh dans une interview au quotidien sportif marocain "Al-Mountakhab" ajoutant que le Maroc était dans la continuité de la rencontre face à l'Irlande du nord du 17 novembre 2010 (1-1 à Belfast). Le joueur a ensuite souligné que l'entraîneur du Maroc, le Belge Eric Gerets avait réveillé l'équipe et lui a permis de se remettre en cause. "Il y a une bonne ambiance, un bon état d'esprit et une philosophie de jeu, ce qui permet d'aller vers le haut" a déclaré Marouane Chamakh qui traverse actuellement une mauvaise passe dans son club du fait qu'il soit relégué sur le banc des remplaçants.

Alyssa Miller

Encore plus sexy que la plus belle femme du monde ?



Pour sa nouvelle collection printemps/été 2011, la marque a misé, et à raison, sur le corps de rêve d'Alyssa Miller. Ce mannequin californien de 20 ans remplace la bombe Irina Shayk (petite-amie de Cristiano Ronaldo et plus belle femme du monde selon le magazine espagnol DT) comme égérie de la marque mais n'a pas à craindre la comparaison.

La craquante brune, qui a explosé en 2005 en devenant le visage de la collection automne 2005 de la campagne Stella McCartney, avait déjà posé pour une marque concurrente, les Brésiliens de Calzedonia, montrant ainsi tout son potentiel de mannequin lingerie. Désormais, ses courbes parfaites s'afficheront dans les magazines du monde entier pour présenter à la perfection les sous-vêtements les plus sexy que vous puissiez imaginer.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1876 Graham Bell dépose le brevet sur le téléphone



Alexander Graham Bell était un inventeur qui est surtout connu pour son téléphone. Il fut le premier en 1876 à déposer le brevet du téléphone quelques heures avant Elisha Gray.

Le crédit de cette invention lui a cependant été retiré, la Chambre des représentants des États-Unis ayant statué en juin 2002 qu'Antonio Meucci était le véritable inventeur du téléphone : Bell lui en avait volé la paternité. Bell a consacré sa vie à apprendre à parler aux sourds. Il était un spécialiste de l'élocution, on dirait aujourd'hui phonologue ou phoniâtre.

1989 Fatwa sur Salman Rushdie



La publication du roman "Les Versets sataniques" de l'écrivain musulman britannique Salman Rushdie, est condamnée par les autorités religieuses d'une dizaine de pays islamiques. Le maître de l'Iran, l'ayatollah Khomeiny, appelle tous les musulmans du monde à "exécuter rapidement l'auteur et les éditeurs du livre, où qu'ils se trouvent." Rushdie est déclaré coupable d'avoir offensé "l'islam, le Prophète (QSSSL) et le Coran". Le roman est brûlé en place publique à Téhéran. Salman Rushdie est placé sous protection policière par le gouvernement britannique. La communauté internationale est choquée par la détermination et la virulence des propos de l'Iman Khomeiny.

2005 Attentat à la voiture piégée à Beyrouth au Liban



Rafiq al-Hariri né le 1er novembre 1944 à Saida est un homme d'affaires et homme politique libanais. Grande figure de l'opposition, il signifie son intention d'unifier les parlementaires d'opposition, dont il est

l'un des ténors, en vue des prochaines élections législatives devant se tenir pendant l'année 2005.

Le 14 février 2005 à 12h11, malgré le blindage de son véhicule, un attentat à l'explosif le tue en même temps qu'une douzaine de personnes et blesse une centaine de passants sur la route du bord de mer de Beyrouth. Les services de renseignements syriens sont immédiatement montrés du doigt par l'opposition et une partie de la population.

Mais Wayne Madsen, journaliste au "New Yorker" chargé de suivre les développements politiques de Washington, accuse les États-Unis d'être derrière l'assassinat de Rafiq Hariri parce qu'il s'opposait à certaines politiques des États-Unis et notamment à l'implantation d'une base aérienne américaine au nord du Liban.

2008 Monica Seles prend sa retraite



Après cinq années d'inactivité, Monica Seles annonce officiellement qu'elle met un terme à sa carrière professionnelle. Âgée de 34 ans, la joueuse américaine d'origine serbe a remporté 53 titres en simple sur le circuit de la WTA, dont les Internationaux d'Australie à quatre reprises, les Internationaux de France trois fois et le US Open en 1991 et 1992. Elle est devenue

numéro 1 mondial à 17 ans. Lors d'un match de compétition à Hambourg en 1993, elle a été blessée d'un coup de couteau dans le dos par un spectateur déséquilibré.

LE CARNET DU MIDI

1779 LE PREMIER À FRANCHIR LE CERCLE POLAIRE



Le grand navigateur anglais James Cook est né en 1728 dans une famille de paysans à Morton, Yorkshire. Très jeune, il s'engagea comme mousse puis, ayant fait ses preuves, put entrer dans la marine royale. Il participa ainsi à la prise de Québec (1759) et réalisa le relevé hydrographique du Saint-Laurent puis des côtes de l'île de Terre-Neuve. Il se lança ensuite dans trois expéditions successives dans le Pacifique. Lors de

son premier voyage, il avait découvert les îles de la Société et croisé au large des côtes de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie méridionale (1770). Au cours de son deuxième voyage (1772-1775), Cook avait poursuivi l'exploration des mers australes jusqu'au voisinage de l'Antarctique, franchissant le premier le cercle polaire, avant de découvrir la Nouvelle-Calédonie sur le chemin du retour.

1916 LE DERNIER DES CONS GLORIEUX



Marcel Bigeard, voit le jour à Toul. C'était un militaire et homme politique français. Il a la singularité d'avoir été appelé sous les drapeaux comme homme de rang, 2e classe, en 1936 et d'avoir terminé sa carrière militaire en 1976 comme officier général à quatre étoiles (général de corps d'armée). Bigeard a longtemps été le militaire français vivant le plus décoré. Ancien résistant, son nom reste associé aux guerres de

décolonisation (Indochine, Algérie). Le 25 octobre 1955, Bigeard prend le commandement du 3e BPC dans la région de Constantine en Algérie. Le 21 février 1956, le bataillon, devenu entre temps le 3e RPC, réalise la première opération hélicoptérée de l'histoire lors de l'opération 744 en Kabylie.

Au début de l'année 1957, le régiment participe au sein de la 10e DP du général Massu à la bataille d'Alger. La mission des parachutistes est de ramener la sécurité dans la ville et de neutraliser les cellules du FLN de Larbi Ben M'hidi qui ont organisé plusieurs séries d'attentats à la bombe contre des civils dans divers lieux publics d'Alger entre l'automne 1956 et l'été 1957.

Le régiment est rappelé en juillet 1957 à Alger à la reprise des attentats. La capture et le retournement de Hassène Guandriche dit Zerrouk, chef de la région d'Alger aboutissent à la neutralisation des deux responsables de la Zone 2, Mourad et Ramel, mais surtout à celle d'Ali la Pointe et à la capture de Yacef Saadi chef militaire FLN de la zone autonome d'Alger. Il meurt en juin 2010.

1927 AMICALEMENT VÔTRE



Lois Maxwell, née Lois Hooker, voit le jour à Kitchener dans l'Ontario, c'était une actrice canadienne.

Née au Canada, elle débute à la radio avant de s'installer à l'âge de 15 ans au Royaume-Uni en 1942 avec les comédiens de l'armée canadienne, où elle commence une carrière d'actrice. Elle est aidée par Lady Mountbatten qui l'a fait entrer à la Royal Academy of Dramatic Art où elle se lie

d'amitié avec Roger Moore. Elle apparaît notamment dans Lolita et dans plusieurs épisodes de séries télévisées. Elle joue notamment dans l'épisode Une rançonne tenace de la série Amicalement vôtre... (The Persuaders!) avec Roger Moore.

Mais son rôle le plus connu est celui de Miss Moneypenny — membre dévoué du MI6 et sensible au charme de James Bond — interprété de 1962 à 1985 dans les quatorze premiers films de la franchise James Bond, produits par EON Productions. Partie en Australie vivre près de son fils, elle meurt d'un cancer, le 29 septembre 2007, à l'hôpital de Fremantle.

1944 SIR ALAN PARKER



Sir Alan Parker, né Alan William est né ce jour à Londres. C'est un réalisateur, compositeur, scénariste et producteur britannique. Alan Parker commence sa carrière professionnelle dans le monde de la publicité. Il écrit ses premiers scénarios. Il réalise en 1974 deux courts-métrages. Deux ans plus tard, il ne dirige que des enfants dans

Bugsy Malone, puis réalise en 1978 le film qui le fera réellement connaître, Midnight Express. Le film obtient deux Oscars, celui du meilleur scénario et celui de la meilleure musique. En effet, Midnight Express est tout aussi connu pour son histoire — celle d'un Américain condamné à 30 ans de prison pour trafic de haschich — que pour sa musique composée par Giorgio Moroder. Parker entame la décennie 1980 avec deux films ayant pour sujet la musique, Fame en 1980, deux fois oscarisé, et Pink Floyd The Wall, adaptation visuelle de l'album The Wall des Anglais de Pink Floyd.

À la fin des années 1980, il réalise plusieurs films au contenu engagé, très impressionnants par leurs thèmes et leur réalisation. Il milite au travers de sa caméra contre la peine de mort avec La Vie de David Gale en 2003 et contre les ségrégations quelles qu'elles soient avec Mississippi Burning en 1988 et Bienvenue au paradis en 1990. Par ailleurs, il renoue avec le monde de la musique en 1996 avec la comédie musicale Evita écrite par Oliver Stone et interprétée par Madonna.

«Appelez-moi Pomelo !»



Le pamplemousse que nous croyons bien connaître et que nous trouvons sur les étals de marchés, est en réalité... un pomelo. Eh oui ! Car

le vrai pamplemousse, *Citrus maxima* ou *Citrus grandis*, est assez rare en Europe et l'Afrique du Nord. Le pomelo lui, s'appelle *Citrus paradisi* et il est plus petit. Jaune ou rosée, sa peau abrite une chair jaune, rose ou rouge selon les variétés...

Pomelo et pamplemousse, ne pas confondre

Contrairement à ce que l'on croit, le fruit que nous retrouvons chez notre maraîcher n'est donc pas le pamplemousse, mais bien le pomelo. Le premier, plutôt rare en Occident, est surtout cultivé dans les pays tropicaux d'extrême-Orient : Thaïlande, Vietnam ou Malaisie... L'origine de cette confusion est mal connue. Selon l'Institut national de la Recherche agronomique (INRA), « au début du XXe siècle les sociétés d'horticulture ont proposé le nom de pomelo pour désigner ce fruit communément nommé 'pamplemousse'. Mais le consommateur a continué (à tort) de l'appeler pamplemousse ».

Une source de vitamines

Au petit-déjeuner, la moitié d'un pomelo vous apportera environ 45 mg de vitamine C. Soit plus du tiers de l'apport nutritionnel conseillé (ANC). Il est donc recommandé en cette période hivernale. Il est également riche en vitamine A, reconnue aussi pour ses vertus anti-oxydantes, en vitamine B, ainsi qu'en minéraux et oligo-éléments comme le cuivre, le calcium, le phosphore, le magnésium, le sodium...

Votre partenaire minceur...

Certains régimes préconisent la consommation du pomelo. Il aurait la faculté d'éliminer les graisses. Il n'en est rien. Si ce fruit est préconisé dans le cadre d'un régime, c'est tout simplement parce qu'il est très peu calorique. Un pomelo n'apporte que 75kcal et il est moins sucré qu'une orange. Il possède par ailleurs des vertus diurétiques et digestives.

Ses autres bienfaits

Cet agrume contient de la pectine, une fibre qui aide à faire baisser le taux de mauvais cholestérol (LDL) ; Comme le citron ou l'orange, le pomelo est excellent pour la peau, notamment pour nettoyer les pores en profondeur. Quelques gouttes d'extrait de pépins de « pamplemousse », en vente en pharmacie, vous aideront à retrouver un teint éclatant ; Il contribue au bon fonctionnement du foie ; et permettrait de réduire les risques de maladies cardiovasculaires.

Attention aux mélanges...

Cependant, la consommation de jus de pomelo - ou « pamplemousse », naturellement - est formellement contre-indiquée avec certains médicaments. Il peut arriver qu'il augmente leur efficacité - on appelle cela une potentialisation - parfois dans des proportions considérables. Les conséquences peuvent en être graves, et les notifications d'incidents se multiplient. ... N'hésitez pas à interroger votre médecin ou votre pharmacien. Ils vous diront si les médicaments qui vous sont prescrits contre-indiquent la consommation de jus de pomelo. Et naturellement, lisez toujours attentivement la notice de vos médicaments...

LE GLAUCOME UNE MALADIE INSIDIEUSE

Vous ne ressentez aucune douleur, vous n'avez aucun trouble visuel. Et pourtant vous pouvez être atteint d'un glaucome. A partir de la quarantaine, le glaucome devrait être systématiquement dépisté.

PAR SORAYA HAKIM

Cette maladie grave de la vision qui s'accompagne en général d'une pression oculaire trop élevée, entraîne en effet une destruction lente du nerf optique, pouvant aboutir à la perte totale de la vue. Plus d'un million de personnes seraient concernées en France. Les causes premières du glaucome demeurent souvent inconnues, mais un certain nombre de facteurs de risques ont été déterminés : l'âge, l'hérédité, la myopie sévère, des antécédents traumatiques oculaires, une hypertension artérielle.

Il existe deux types de glaucomes

Le glaucome à angle ouvert représente en France 90% des cas de glaucome. Il ne s'accompagne d'aucune douleur ni signe particulier. Il est impossible de savoir si l'on atteint d'un glaucome débutant sur les seuls signes que l'on peut observer par soi-même. Seul un examen auprès d'un ophtalmologiste permet de détecter une forme débutante de cette maladie et d'agir quand il est encore temps. Chaque personne est un cas particulier. Le traitement est donc personnalisé. Il n'existe pas de traitement standard. Les collyres sont les médicaments les plus prescrits. Leur emploi est souvent efficace mais l'administration locale de gouttes doit être quotidienne et souvent à vie. En cas d'échec, une opération chirurgicale doit être entreprise. Il s'agit d'une opération tout à fait bénigne. Contrairement au premier, et beaucoup plus rare, le glaucome à angle fermé ne passe pas inaperçu. Il se manifeste par l'apparition soudaine d'une douleur sourde et persistante, associée à des nausées et des troubles de la vision. C'est une urgence médicale, imposant une intervention immédiate. Enfin sachez que, contrairement aux idées reçues, le glaucome n'est pas amélioré par un régime alimentaire spécifique, et que lire ou regarder un ordinateur ne l'aggrave pas.

Un dépistage précoce essentiel

Maladie des yeux, le glaucome peut aboutir à la cécité. Or, cette affection progressive et insidieuse peut rester asymptomatique pendant 20 ans ! Seul le dépistage précoce dès l'âge de 40 ans et un traitement suivi permettent une bonne prise en charge



de la maladie.

Agir avant les premiers symptômes

Si vous ressentez des symptômes (un de vos yeux voit mal ou une fraction de votre champ visuel a disparu) c'est que la maladie est installée depuis longtemps déjà. Conséquences : le traitement s'avère souvent moins efficace que lorsqu'il est administré dès les premiers stades. Par ailleurs, en l'absence de traitement, le glaucome évolue au stade terminal vers la perte de la vue. Un dépistage précoce réalisé par un ophtalmologiste est donc vivement recommandé.

Le traiter au plus tôt

Puisque l'affection reste silencieuse pendant longtemps, le seul moyen de la diagnostiquer et bien sûr de la traiter, est de prendre rendez-vous chez un spécialiste de la vue. Si vous ne présentez pas de facteurs de risques particuliers, il est recommandé de consulter tous les deux ans dès l'âge de 40 ans. Le dépistage du glaucome s'effectue à l'aide de plusieurs examens comme la mesure du champ visuel, celle de la pression intraoculaire ou encore le fond d'oeil qui permet d'analyser l'état du nerf optique.

Facteurs de risques et alimentation : de nouvelles perspectives

Tout le monde n'est pas égal face à cette affection de l'oeil qui entraîne une atteinte irréversible du nerf optique. Ainsi, les personnes âgées de plus de 40 ans, celles présentant une pression intraoculaire (PIO) élevée ou une myopie, des antécédents familiaux de glaucome ou encore les populations

à peau noire, sont globalement plus exposés au risque de glaucome à angle ouvert. Par ailleurs, l'hypertension artérielle, l'hypercholestérolémie et le diabète seraient des facteurs de risque potentiels. Actuellement, la recherche tente d'identifier plus précisément les patients présentant des facteurs de risques. L'objectif étant une prise en charge toujours plus précoce de la maladie afin de retarder le développement de déficits visuels.

Mieux comprendre la pression intraoculaire

Dans la plupart des cas le glaucome, maladie du nerf optique, est lié à une pression intraoculaire élevée. Or, toutes les hypertensions oculaires n'évoluent pas systématiquement vers la perte progressive de la vue.

Surveiller l'hypertonie oculaire

Pour contrôler votre pression intraoculaire, il suffit de prendre rendez-vous chez un ophtalmologiste. Le spécialiste évaluera la pression grâce à un jet d'air indolore lancé par un appareil directement sur l'oeil ou une "mesure à l'aplanation" qui consiste (après instillation d'un collyre anesthésiant et d'un collyre colorant) à poser un appareil sur la cornée en exerçant une légère pression dessus. Si vous découvrez que votre PIO est supérieure à 21 mmHg, vous devrez alors effectuer un suivi régulier chez votre ophtalmologiste car il vaut mieux voir venir le glaucome que ne plus rien voir du tout.

S. H. Source Top Santé

Comment soigner une entorse bénigne ?

Chaussures mal adaptées, absence d'échauffement, faux mouvement sur la neige... et votre cheville se tord ! L'articulation devient douloureuse et gonfle à l'extérieur, marcher devient difficile : c'est l'entorse, une elongation plus ou moins violente des ligaments articulaires, qui peuvent parfois se déchirer.

Tout de suite après l'accident, il est conseillé de rester au repos, car un nouveau faux mouvement risquerait d'aggraver les choses.

En gardant l'articulation immobile, vous limiterez aussi l'importance de l'hématome. Surélevez le membre touché afin

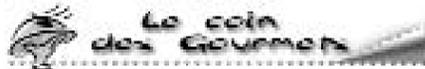
de faciliter le retour veineux et appliquez durant vingt minutes une poche de glace enroulée dans une serviette ou un mouchoir.

Des pains de glace ou des glaçons glissés dans un gant de toilette font aussi l'affaire. L'application de froid limite le saignement au niveau des ligaments et atténue la douleur. Evitez les bombes de froid (sprays réfrigérants), dont l'efficacité est très moyenne dans ce genre de traumatisme. Le froid doit être alterné avec une compression locale, à l'aide d'une bande cohésive (une bande de contention qui adhère sur elle-même mais qui n'adhère pas à la

peau) car une simple bande de coton ne suffira pas à exercer une pression sur la zone touchée et à limiter ainsi le saignement à ce niveau. Elle se porte dix minutes, pas plus, en alternance avec la poche de glace.

Renouvelez l'opération deux ou trois fois. Si la douleur est intense, vous pouvez au préalable appliquer une crème ou un gel anti-inflammatoire.

Si l'articulation est gonflée et douloureuse, qu'elle devient violette, il est préférable de consulter rapidement un médecin, car seul un examen clinique permet de différencier une entorse d'une fracture.



Cake salé aux épinards



Ingrédients :
3 œufs
150 g de farine
1 sachet de levure chimique
13 cl de lait
100 g de fromage râpé
8 cl d'huile
Sel, poivre
200 g d'épinards
150 g de viande hachée
4 œufs durs

Préparation :
Préchauffer le four à th. 6. Dans un saladier, mélanger les œufs avec la farine et la levure. Incorporer l'huile peu à peu puis le lait. Ajouter le fromage râpé, saler, poivrer et mélanger. Dans une poêle sur feu moyen, faire revenir les épinards préalablement rincés dans l'huile d'olive 2 min. Incorporer à la pâte les épinards et la viande hachée. Verser dans un moule à cake la moitié de la pâte et mettre au four 5 minutes. Sortir le moule et déposer les œufs durs dans le sens de la longueur, puis verser le reste de pâte par-dessus. Remettre au four pour 40 minutes. Déguster tiède ou à température ambiante.

Poires au caramel



Ingrédients :
4 poires
1 citron
1 sachet de vanille
100 g de sucre en morceaux
100 g de sucre en poudre
15 cl de crème fraîche
60 g de beurre
25 g d'amandes effilées grillées à sec

Préparation :
Porter 50 cl d'eau à ébullition et 100 g de sucre en poudre. Laisser frémir 2 min, ajouter la vanille. Faire pocher 20 min les poires pelées et citronnées. Préparer un caramel bien coloré avec les morceaux de sucre, 2 cl d'eau et un filet de citron. Ajouter la crème fraîche, faire bouillir 30 secondes. Retirer du feu, incorporer le beurre. Trancher la base des poires, les débarrasser de leurs pépins, puis les poser à plat et les tailler en lamelles sur tout le tour, sans couper jusqu'à la queue. Presser les poires sur les assiettes en les faisant pivoter pour obtenir une belle hélice. Les entourer de sauce et parsemer d'amandes

FITNESS

Affiner la taille avec les massages

Faire une taille de moins, on en rêve toutes ! Mais pour aller à la salle de gym, il faut avoir du temps et un budget. Pas de problèmes : vous pouvez aussi améliorer votre silhouette en travaillant chez vous et, si vous suivez bien ces conseils, d'ici quelques semaines, vous vous sentirez plus à l'aise dans votre jean.

Trois massages pour plus de résultats :
Ces massages agissent ensemble pour dynamiser les tissus autour de la taille. On les enchaîne en série de 2 à 3 minutes chacun. Si, faute de temps, vous pouvez n'en faire qu'un par jour, c'est un bon début. Mais dans ce cas, alternez les différents massages.



Le mini palper-rouler sur les côtés :

On pince la peau du ventre (en dessous des côtes) entre le pouce et les autres doigts de façon à bien décoller la peau. Puis, on fait "rouler" le pli entre les doigts vers le bas. Enfin, on recommence, toujours de haut en bas, sur toutes les parties du ventre, sans oublier les côtés. Si la peau est "rosie", ne vous inquiétez pas, ça signifie tout simplement que la circulation est relancée donc c'est bon signe.

Le massage complet du ventre :

Avec le plat de la main, faites des cercles larges autour du nombril dans le sens des aiguilles d'une montre. Ensuite, on appuie un peu plus fort en descendant.

Le lissage de la taille :

On place ses mains de part et d'autre de la taille, puis on la ramène vers l'avant en appuyant fortement, comme pour entraîner tous les muscles vers le devant du ventre. On recom-

mence cet exercice cinq fois.

Le plus :

Ajoutez 2 gouttes d'huile essentielle de genévrier dans votre huile habituelle (ou votre lait pour le corps) pour accentuer l'effet des massages sur la circulation du sang et lutter contre la cellulite.

Sous la douche

Avec le jet, alternez eau chaude et froide sur le pourtour de la taille. C'est bon pour la circulation!



Sac à main de maman, pochette de papa... dès que vous les laissez traîner, votre enfant y met la pagaille. Papiers éparpillés, maquillage abîmé, porte-monnaie retourné... Il s'en donne à cœur joie !

Il fouille dans votre sac car il est très curieux

Votre sac cache tout un monde et votre petit curieux a forcément envie de le découvrir. Comme on lui interdit d'y

CURIOSITÉ CHEZ LES ENFANTS Il fouille dans mon sac

toucher, il en conclut que c'est important, donc passionnant. Raison de plus pour vouloir s'en emparer.

Ce qu'il faut faire :

Assouvissez sa curiosité en débarrassant de temps en temps devant lui votre trésor. Sortez les objets un à un, laissez votre enfant toucher ceux qui ne craignent rien et mettez à distance les autres. Profitez-en pour lui expliquer à quoi sert telle ou telle chose et pourquoi il peut toucher certains objets et pas d'autres. Et si vous le surprenez la main dans le sac, justement... rappelez-lui fermement l'interdit.

Ce qu'il faut lui dire :

«C'est mon agenda pour écrire toutes les choses importantes pour mon travail. C'est fragile et tu ne dois pas

y toucher... »

Fouiller dans vos affaires comble son besoin de manipuler

Votre sac est plein d'objets fascinants. Il a envie de jouer avec vos clés qui font du bruit, votre stylo et son capuchon qui s'encastrent, votre téléphone et ses touches lumineuses...

Pourquoi ne pas lui offrir un petit sac ? Après tout, il a envie de vous imiter. Faites-lui plaisir. Offrez-lui un petit sac et des objets rappelant les vôtres : clés en plastique, téléphone jouet, carnet... Et inversez les rôles en lui demandant de vous confier ses trésors.

Ce qu'il faut lui dire :

«Tu ne voudrais pas que je prenne ton doudou ? Alors, tu vois, pour mon sac, c'est pareil.»

A S T U C E S

Après une nuit d'insomnie :



Placez deux petites cuillères au réfrigérateur et laissez toute la nuit. Le lendemain au réveil, appliquez-les sur les yeux pendant 30/45 secondes. Les yeux seront dégonflés et les cernes atténués.

Pour un visage rayonnant :



Mélanger deux c. à soupe d'argile blanc avec trois c. à café d'eau de rose. Étalez sur le visage, laissez poser le masque 10 à 15 minutes.

Des coudes et des genoux nets :



Frottez du citron dessus aussi régulièrement que possible... trois à quatre fois par semaine... netteté garantie !

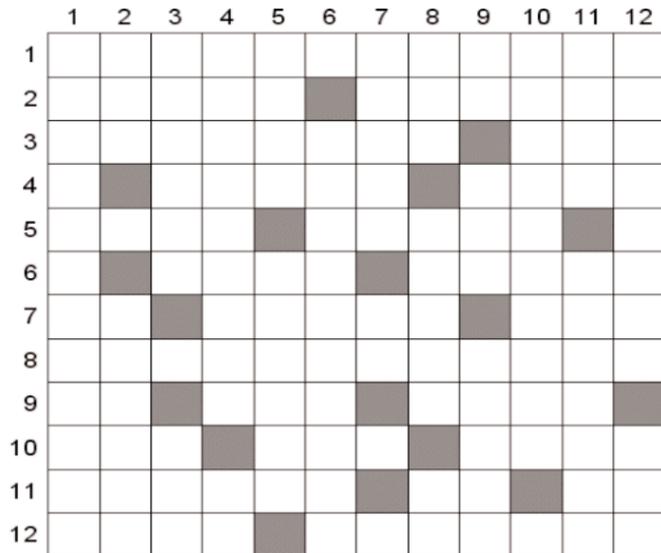
Nettoyer le visage en profondeur :



Faites bouillir de l'eau, ajoutez du thym, ajoutez le jus d'un citron. Prenez une serviette et installez-vous comme pour faire une inhalation. Restez dessous jusqu'à ce que l'eau refroidisse.

Mots Croisés N°459

Mots Fléchés N°459



- Horizontalement :**
- Ouvrage relatant la vie des saints
 - Bois dur. Vipères
 - Crémière. Faux bijou
 - personnage niais. Os de l'avant-bras
 - Consacré. Fabuliste grec
 - Monnaie. Encaustiquai
 - Avant le mi. De poche ou à souder. Terre entourée d'eau
 - Champignon
 - Potentiel d'hydrogène. Manche d'un match de tennis. Partie du bréviaire qui se récite à 15 heures
 - Psitt. Bœuf sauvage. Ville d'Italie
 - Jaunisse. Parti socialiste. Thallium
 - Ville d'Italie. Farces de caractère satirique jouées au Moyen âge
- Verticalement :**
- Photogravure
 - Ville du Nigeria. Faillites
 - Plaigne (Que je). Postes françaises
 - Donnes un titre à. Double voyelle
 - Magique il devient judas. Trouble-fête
 - Appareil servant à mesurer la densité des huiles.
 - Clairsemés. Praséodyme
 - Résine puante. Vaste étendue d'eau. Platine
 - Pianissimo. Agence de presse américaine. Allocution invitant à boire à la santé de qqn
 - Partisans de Hitler
 - Elément du grec (image). Jeu de cartes originaire d'Espagne
 - Peut être de service

SUDOKU N°459

9					2			6
	2	3	1	6		4		8
8			4			3	5	
4		8	7	5				
		6	2			4	7	
3		2	9			8		5
		7	3			6	1	9
	1		5				2	3
		9						

Mots-Maxi N°459

Créez le maximum de mots à partir des dix lettres proposées.

LETTRES PROPOSÉES :

S A V Y E I Q T R I

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°458

DAMESJEANNES
EGALE. ETEULE
BRU. RUER. IL.
OEDEME. IBSEN
NEIGE. CULA. B
N. RANGEMENT.
ALERTER. SCIE
IA. E. OFFSETS
RUMMEL. IE. IS
ER. ELECTRISA
TERNI. DE. B. R
ELITES. SAMET

MOTS FLECHÉS N°458

A. A. E. L. B. A. I
I. M. A. G. I. N. A. I. R. E. M. V. A. N. T.
E. N. E. R. G. I. Q. U. E. M. E. N. T.
I. N. T. E. R. I. E. U. R. A. C. N. E.
U. R. A. N. E. A. U. X. E. R.
L. I. E. N. T. M. U. L. T. I. P. L. E.
S. A. I. M. E. R. E. L. U. E. S.
D. E. T. R. O. U. S. S. E. L. E. S.
M. O. R. N. E. S. C. O. A. S. S. E.
Y. E. M. E. N. A. B. O. L. I. C. E.
N. E. R. G. O. T. E. R. A. I. S.
U. T. P. L. I. E. R. C. E. D. E.
B. A. L. R. E. E. R. O. R. S.
S. E. R. I. E. E. A. M. A. R. R. A. I.
P. E. T. C. O. L. O. N. I. E. N.
P. I. S. C. H. U. T. E. T. C. U.
E. T. A. L. E. R. A. I. E. R. R. A.
F. R. V. E. R. S. I. O. N. A. I. S.
A. R. I. S. A. E. N. I. G. M. E. S.
R. I. A. S. S. A. U. N. A. E. R. E.
S. I. O. N. A. L. E. S. E. R. A. S.

SUDOKU N°458

8	2	3	9	1	7	6	5	4
9	5	7	6	3	4	1	8	2
1	6	4	2	8	5	3	9	7
3	7	6	8	5	9	2	4	1
2	4	8	1	6	3	5	7	9
5	1	9	7	4	2	8	6	3
6	9	1	4	2	8	7	3	5
7	3	2	5	9	6	4	1	8
4	8	5	3	7	1	9	2	6

MOTS-MAXI

SIVAÏTE
VIRAISE
VISITER
AVERTI
AVISER
RÉTAIS
SATIRE
SATYRE
IVRAIE
STARIE

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : Edhikra el akhira
10h10 : Rihlat ila el fadha'e (21)
10h30 : Mozart (18)
11h00 : Canal foot (rediff)
12h00 : Journal en français + météo
12h20 : Mehwer el adala (25)
13h45 : El assile (15)
14h30 : National géographique (17)
15h00 : El baraka
16h30 : Asyade el goua (07)
17h00 : Mouharib el dawama (11)
17h20 : Bruce Lee (48)
18h00 : Journal en amazigh
18h20 : Achwak el madina (01)
19h00 : Journal en français + météo
19h30 : Vestiges et patrimoine "la Saoura 2^{ème} ptie"
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Questions d'actu
21h45 : Emission spéciale mawild e'nabaoui
23h15 : Le sbou'e à Timimoun
00h00 : Journal en arabe



09:15 Alice Nevers, le juge est une femme : Juge contre juge
11:00 Météo
11:05 Las Vegas : Pari tenu !
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Mariages et quiproquos
16:40 Brothers & Sisters
17:35 Brothers & Sisters
18:25 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:55 Météo
20:00 Journal

20:35 C'est ma Terre
20:40 Instants d'émotion
20:41 Météo
20:45 Camping paradis
22:25 New York, unité spéciale
23:15 New York, unité spéciale
00:05 Londres, police judiciaire
01:00 Au Field de la nuit
02:10 Sept à huit
03:05 Julia Corsi, commissaire
04:00 Julia Corsi, commissaire
04:50 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:30 Reportages : Maman est routier



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:50 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:35 Météo
13:40 Consomag
13:50 Championnat du monde
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard : Passé meurtrier
17:10 Paris sportifs
17:20 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 On n'demande qu'à en rire
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Comprendre la route, c'est pas sorcier
19:50 Météo
19:55 Soyons clairs

20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 Cold Case : affaires classées
21:18 D'art d'art
21:20 Cold Case : affaires classées
22:05 Ma maison de A à Z
22:10 Complément d'enquête
23:50 Expression directe : Unapl
23:55 Dans quelle éta-gère
00:00 Journal de la nuit
00:10 Météo
00:15 CD'aujourd'hui
00:19 Au clair de la lune
00:20 Les fiancés de Loches
02:05 Dans le secret de nos assiettes
03:00 Programmes Urti
03:15 24 heures d'info
03:25 Météo
03:30 Des trains pas comme les autres
04:15 Semaine critique !
05:35 24 heures d'info
05:50 Météo
05:55 Dans quelle éta-gère



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
08:25 Ludo vacances
09:50 Championnat du monde
11:20 Avenue de l'Europe
11:40 Consomag
11:44 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : Fontainebleau
13:45 En course sur France 3
14:00 Keno
14:05 En quête de preuves : Le vigile
15:00 Il était une fois un flic
16:38 Culturebox

16:40 Slam
17:15 Un livre un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Comprendre la route
20:10 Plus belle la vie
20:35 Les 18es Victoires de la musique classique
23:05 Une histoire épique
23:08 Météo
23:10 Soir 3
23:40 Tout le sport
23:45 La maison
01:19 La case de l'oncle Doc
01:20 Femmes de parloir
02:15 Libre court
02:16 Monsieur l'abbé
02:35 Comment j'ai rencontré mon père
02:55 Terres noires
03:20 Soir 3
03:45 Plus belle la vie



9:40 Les enquêtes impossibles
10:30 Les enquêtes impossibles
11:40 Le destin de Lisa
12:05 Le destin de Lisa
12:35 Le destin de Lisa
13:05 Le destin de Lisa
13:40 Medicopter : Pilote automatique
14:30 Medicopter : Le train
15:20 Le destin de Lisa
15:50 Le destin de Lisa
16:20 Le destin de Lisa
16:45 La vie devant nous
17:50 La vie devant nous
18:50 Dawson
19:40 Dawson
20:30 Météo
20:40 Reporters : Prisons de femmes
22:20 Ma vie à la télé

00:00 JT
00:15 Man vs Wild
01:05 Man vs Wild
02:00 Reporters
02:40 Enquêtes très privées



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Scandinavie sauvage
20:40 Aimée et Jaguar
22:45 La tour
01:15 Heavy Metal
01:50 Le culte des seins
02:45 La face cachée des fesses
03:40 J'étais un sale phallocrate
04:35 Ô jeunesse



09:00 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Wildfire : Le grand jour
10:55 Kyle XY
11:45 Kyle XY 12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:35 Météo
13:40 Pour les yeux de Taylor
15:30 Le mariage de mes filles
17:40 Un dîner presque parfait : A Albi
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Top chef
23:40 Yannick Alléno
00:50 Les 4400 : Rien n'est encore fini
01:35 Les 4400 : Une nouvelle ère

LA SELECTION DU JOUR



20:45

Camping paradis : Un fantôme au paradis



Réalisateur : Philippe Proteau. Avec : Laurent Ournac (Tom Delormes), Jennifer Lauret (Ariane Leroy), Princesse Erika (Rosy).

C'est l'émoi au sein du camping ! En effet, André est persuadé d'avoir vu un fantôme ! Si Tom reste hermétique à ces sornettes, la multiplication des phénomènes étranges, conjuguée à l'arrivée d'un célèbre « chasseur de fantômes », n'arrangent pas les choses ! François aussi est perturbé par toute cette agitation...



22:25

New York, unité spéciale : Influence



Réalisateur : Norberto Barba. Avec : Christopher Meloni (Detective Elliot Stabler), Mariska Hargitay (Detective Olivia Benson), Richard Belzer (Detective John Munch), Dann Florek (Le capitaine Donald Cragen).
Lorsque Jamie Hoskins accuse à tort deux camarades de classe de l'avoir violée alors qu'elle était consentante, celle-ci renverse, au volant de sa voiture, neuf piétons dans ce qui ressemble, après coup, à une tentative de suicide.



20:35

Cold Case : affaires classées : Libertyville



Réalisateur : Marcos Siega. Avec : Kathryn Morris (Lilly Rush), John Finn (John Stillman), Jeremy Ratchford (Nick Vera).
1958. Julian Bellows, promoteur immobilier de 34 ans, est retrouvé érogé en pleine campagne. Diplômé d'une prestigieuse université, il venait de se marier avec la fille de son employeur et avait d'ambitieux projets de modernisation résidentielle.



20:45

Top chef



Présentateur : Stéphane Rotenberg, Agathe Lecaron.

3^e semaine du plus grand concours de cuisine réservé aux professionnels. Un épisode qui s'annonce riche en émotions et en surprises pour les 10 candidats encore en lice. Ces jeunes espoirs de la cuisine vont, en effet, recevoir la visite de leurs mentors. Chefs, instructeurs, parents : tous sont à l'origine de leur vocation pour la cuisine. Pourtant, les candidats vont devoir les étonner en cuisinant pour eux. Comment épater ceux qui leur ont donné l'envie de ce métier ?



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

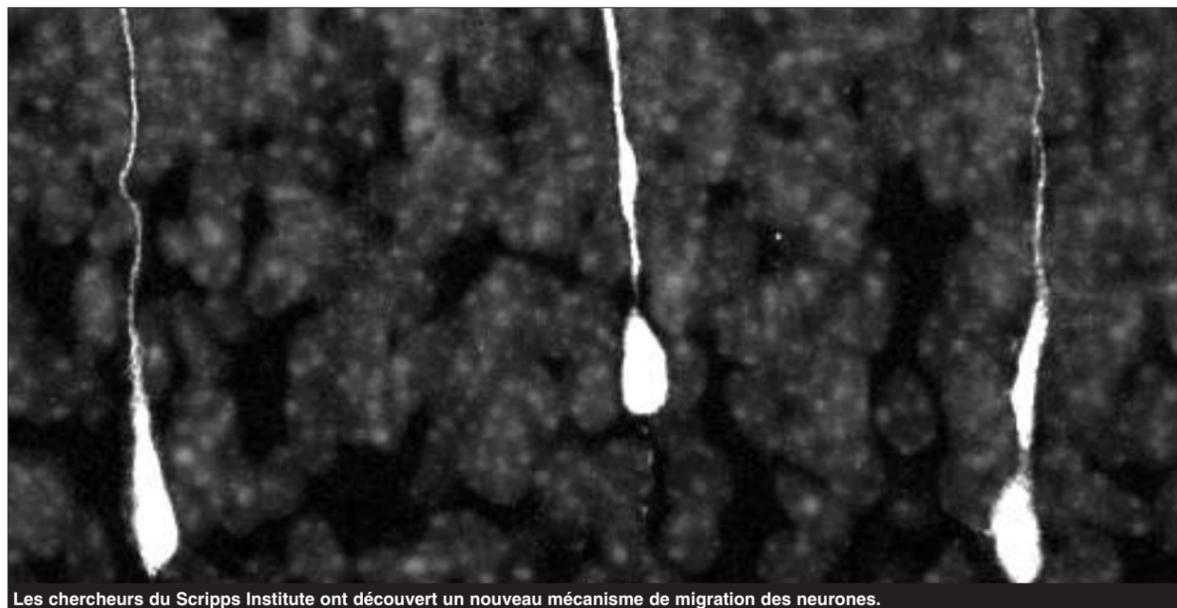
Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tel/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements Bt B03 Ihaddadene -
Béjaïa - Tel/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Un nouveau mécanisme dans la formation du cerveau



Les chercheurs du Scripps Institute ont découvert un nouveau mécanisme de migration des neurones.

Une étude de l'Institut Scripps Research a dévoilé un mécanisme qui contrôle la formation du cerveau. Les résultats ont des implications pour la compréhension de nombreuses maladies comme certaines formes de retard mental, l'épilepsie, la schizophrénie ou l'autisme.

Publiée dans la revue *Neuron*, cette nouvelle étude se focalise sur une protéine appelée reelin, qui serait un acteur clé de la migration des cellules nerveuses vers le néocortex, la partie du cerveau régulant les fonctions supérieures comme le langage ou les perceptions sensorielles. Les chercheurs ont découvert que reelin affecte ce processus de migration indépendamment des cellules gliales, souvent impliquées dans l'orientation des mouvements neuronaux.

Une migration critique

Lorsque le cerveau se développe, les cellules nouvellement formées voyagent de leur lieu d'origine vers les différentes régions du cerveau. Une fois

qu'elles atteignent leur destination, elles créent des liaisons entre elles pour former des circuits et des réseaux complexes responsables des diverses fonctions du cerveau.

Tout ce qui perturbe le cours de cette migration entraîne des malformations cérébrales avec des conséquences souvent catastrophiques. Il y a bien des années, les chercheurs ont découvert une souris mutante avec un néocortex et un cervelet malformés affectant la capacité à la marche de l'animal. Plus tard, ils ont découvert que ces souris souffraient d'une mutation d'un gène qu'ils ont appelé reelin codant pour une protéine produite par les cellules nerveuses.

Des mutations de reelin ont également été retrouvées chez des enfants humains souffrant de microcéphalie, un cerveau trop petit. Bien que ces observations indiquent que reelin doit jouer un rôle clé dans la formation du cerveau proprement dit mais jusqu'à présent, ce rôle n'était pas décrit.

A la découverte de la fonction de reelin

Depuis l'identification du gène reelin en 1995, les chercheurs ont découvert que la protéine correspondante est libérée par certaines cellules nerveuses et se lie aux récepteurs d'autres cellules nerveuses. Cette fixation déclenche alors une cascade de réactions chimiques, une voie de signalisation, dans la cellule nerveuse.

«Nous savons que reelin se lie à

plusieurs récepteurs sur les cellules nerveuses et déclenche différentes voies de signalisation mais nous avons voulu savoir si elles régulent la mobilité des neurones», s'interroge Ulrich Mueller, auteur principal de l'étude.

Pour commencer à répondre à ces questions, les scientifiques ont marqué les cellules nerveuses dans le cerveau d'embryons de souris avec des colorants fluorescents et les ont observés se déplacer en temps réel vers le néocortex du cerveau. Ils se sont alors aperçus que chez les souris mutantes, le déplacement des cellules est bloqué.

Un mécanisme encore mal compris

Bien que le mécanisme par lequel reelin influe sur la migration n'est pas totalement compris, les chercheurs ont pu montrer que reelin contrôle les cadhérines de petites molécules qui servent de colle aux cellules lorsqu'elles se déplacent. «Nous savons déjà que certaines cadhérines sont impliquées dans les troubles autistiques», précise Ulrich Mueller.

Des études complémentaires devraient permettre de trouver d'autres molécules cibles de reelin et d'identifier des mutations dans les gènes codant pour celles-ci. «Nous pourrions trouver d'autres gènes impliqués dans la schizophrénie et l'autisme», conclut le chercheur.

Combien d'informations peut stocker l'humanité ?

Une nouvelle étude donne un inventaire des capacités techniques mondiales à stocker, communiquer et traiter l'information sur les deux dernières décennies.

295 exaoctets ! C'est la quantité phénoménale de données que l'humanité est capable de stocker, aussi bien sur les supports numériques qu'analogiques. Un petit rappel, au cas où cela serait nécessaire : le bit est la plus petite unité d'information et un octet équivaut à 8 bits. Un exaoctet correspond donc à 1.018 octets.

Tel est le résultat d'une étude publiée dans le journal *Science* réalisée par Martin Hilbert de l'Université de Californie du Sud. «Nous vivons dans un monde où les économies, la liberté politique et la croissance culturelle sont de plus en plus dépendantes de nos capacités technologiques. C'est la première étude à quantifier la capacité des hommes à gérer l'information», explique-t-il.



Disque dur et clé USB

Selon les résultats, en 2007, l'humanité pouvait donc stocker 295 mille milliards de méga-octets compressés et les ordinateurs ont réalisé 6,4 mille milliards de MIPS (million d'instructions par seconde). Pour mettre un de ces chiffres en perspective, si ces 295 exaoctets d'informations stockées étaient mises sur CD-ROM, la pile de disque dépasserait la distance jusqu'à la Lune, selon Martin Hilbert. Cela peut sembler énorme mais les auteurs relèvent que cette quantité est encore inférieure au nombre de bits conservés dans toutes les molécules d'ADN d'un seul homme adulte.

Pour parvenir à ce chiffre, les chercheurs ont passé en revue 60 catégories de technologies analogiques et numériques de 1986 à 2007 et leurs résultats reflètent la transition vers l'ère du «tout numérique». Alors que 75 % des informations stockées l'étaient sous format analogique en 2000, principalement sous forme de cassettes vidéo, 94 % l'étaient sous format numérique en 2007.

Dans le même temps, ils ont constaté l'essor de l'internet et du GPS : les capacités mondiales des télécommunications bidirectionnelles ont augmenté de 28 % par an tandis que celles des télécommunications unidirectionnelles par des canaux de diffusion telles que la télévision ou la radio n'ont cru qu'à un rythme bien plus modeste de 6 % par an.

«Ces chiffres sont impressionnants, mais toujours minuscule par rapport à l'ordre de grandeur auquel la nature traite l'information», précise Martin Hilbert. «Par rapport à la nature, nous ne sommes que des humbles apprentis. Cependant, alors que le monde naturel est époustoufflant par sa taille, il reste relativement constant. En revanche, les capacités de traitement de l'information croissent à un rythme exponentiel», conclut-il.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

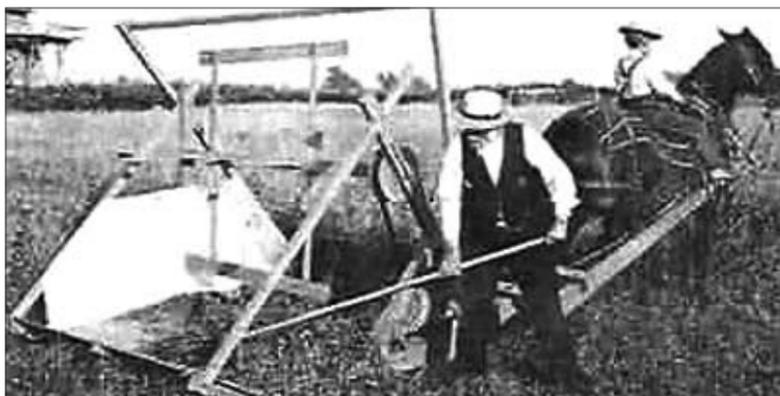
MOISSONNEUSE MÉCANIQUE

Invention de Cyrus McCormick

Secteur Agriculture / Elevage

Date juillet 1831

Àu début du XIXe siècle, l'agriculture profite pleinement de l'innovation technique. De nombreuses tâches sont alors mécanisées : défrichage, labourage, ensemencement. Seule l'étape de la moisson semble résister à la créativité des ingénieurs. A cette époque, plusieurs inventeurs essaient de mettre au point une moissonneuse mécanique, et malgré le dépôt de plusieurs brevets, aucune n'est suffisamment pratique et perfor-



mante pour intéresser les agriculteurs. Entre mai et juillet 1831, Cyrus McCormick réussit cependant à construire un modèle qui deviendra la référence des moissonneuses. Dix ans plus tard, après avoir déposé un brevet et

lancé son entreprise, McCormick commercialise son invention. Par la suite, Cyrus McCormick met au point la moissonneuse-lieuse, qui exclut définitivement toute manipulation manuelle du travail de moisson.

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 5h46	Fadjr : 6h05	Fadjr : 6h22
Dohr : 12h44	Dohr : 13h03	Dohr : 13h20
Asr : 15h42	Asr : 16h01	Asr : 16h12
Maghreb : 18h06	Maghreb : 18h25	Maghreb : 18h45
Icha : 19h31	Icha : 19h50	Icha : 20h08

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

L'ARMÉE SUSPEND LA CONSTITUTION ET DISSOUT LE PARLEMENT

L'ère post-Moubarak entamée

L'armée égyptienne a officiellement lancé l'ère post-Moubarak en Egypte, hier, en annonçant la suspension de la Constitution et la dissolution du Parlement, dominé par les membres du Parti national démocrate (PND).

Le Conseil suprême des forces armées, au pouvoir depuis la chute de l'ex-président Hosni Moubarak, précise dans un communiqué que la période transitoire pendant laquelle ils prendront "en charge la direction des affaires du pays provisoirement" durera six mois "ou jusqu'à la fin des élections législatives et pour la présidence de la République".

L'armée précise que la Constitution a été suspendue afin d'être amendée. Les militaires ont annoncé la création d'une commission dans cette optique. Les amendements seront ensuite soumis à un référendum. Les militaires, qui s'étaient engagés à remettre le pouvoir aux civils à l'issue d'un processus transparent et démocratique, donnent ainsi pour la première fois un calendrier détaillé de transition en reprenant deux des principales revendications des opposants. Les élections qui ont abouti à la constitution de ce Parlement, en 2010, avaient été entachées de soupçons de fraude massive. Quant à la Constitution, elle limitait les conditions de candidature à la présidence et ne limitait pas les mandats présidentiels.



Les militaires réaffirment également que "tous les traités et pactes internationaux" seront respectés et s'engagent à "tenir des élections pour les chambres haute et basse (du Parlement) et pour la présidence", sans préciser pour autant de dates. Le chef du Conseil suprême des forces armées, le maréchal Mohammed Tantaoui, représentera le pays "auprès de toutes les parties à l'intérieur et à l'extérieur", précise le communiqué.

MOUBARAK SERAIT TOUJOURS À CHARM EL-CHEIKH

Dans la foulée, le Premier ministre Ahmed Chafic a indiqué qu'il pensait que Hosni Moubarak se trouvait toujours dans la station

balnéaire de Charm el-Cheikh, où il dispose d'une résidence, démentant ainsi les rumeurs d'une fuite de l'ex-président à l'étranger. M. Chafic a précisé que le rôle d'Omar Souleiman, vice-président nommé par M. Moubarak pendant les premiers jours de la contestation, sera défini par l'armée. Le rôle de l'ancien chef des renseignements militaires est plus que flou depuis la démission de l'ex-raïs.

Un porte-parole du gouvernement a également annoncé que les nouveaux dirigeants égyptiens n'avaient pas demandé le gel des avoirs de M. Moubarak à l'étranger. Mais, a-t-il ajouté, "si cela est nécessaire, ils le feront". La Suisse a décidé de geler "avec effet immédiat" les avoirs que pourrait détenir dans la confédération M. Moubarak et son entourage. La Grande-Bretagne a demandé une "action internationale concertée".

Dimanche, des milliers de personnes étaient revenues sur la place Tahrir au Caire, épice de la révolte contre Hosni Moubarak, pour exiger de l'armée qu'elle tienne ses promesses, notamment la dissolution du Parlement. "Si l'armée ne remplit pas nos exigences, notre soulèvement et ses manifestations concrètes repartiront de plus belle", avait prévenu Safouat Hegazi, l'un des chefs de file de la contestation.

PRODUITS PYROTECHNIQUES

Deux conteneurs saisis au port d'Alger

Deux conteneurs de produits pyrotechniques, d'une valeur estimée à 40 millions de dinars, ont été saisis par les services des Douanes algériennes au port d'Alger, a-t-on appris dimanche auprès de ces services.

"Dans la journée de mercredi dernier et suite à un travail d'investigation et de renseignement, mené par les services des Douanes du port d'Alger, deux conteneurs de produits pyrotechniques ont été saisis", a indiqué à l'APS une source responsable des Douanes algériennes. Cette quantité a été "minutieusement dissimulée derrière une rangée de montres murales", souligne la même source. Une enquête a été ouverte afin d'identifier l'importateur réel de ces conteneurs, a-t-on ajouté.

L'année 2010 a vu la saisie de plus de 4.500.000 d'unités de produits pyrotechniques, grâce au "renforcement du dispositif de contrôle et aux moyens modernes comme les scanners, notamment à l'approche du Mawlid en-Nabawi" conclut-on de même source.

Publicite

مولد نبوي مبارك

DJEZZY
تعيش L'Algérie
www.djezzy.com

Djezzy présente ses meilleurs vœux à tous les Algériens à l'occasion du Mawlid Ennabaoui El Charif